

Mémoire de fin d'Etudes

Thème:

Analyse de la soutenabilité budgétaire en Algérie

Présenté et soutenu par : Encadré par :

TERBAGOU Meriem Mr. EL KADHI Zouhair

Etudiant(e) parrainé(e) par :

Ministère des Finances d'Algérie

<u>Dédicaces</u>

A mon père et ma mère qui me sont les plus chers au monde, qui trouvent ici le fruit de leur sacrifice, et ma profonde reconnaissance.

A mes grands-parents.

A mes chers frères TAMER, MOUNIR et mon unique sœur INTISSAR

A mes oncles et tantes.

A mes chers cousins et cousines

A mes amis(e).

A tous ceux et toutes celles qui me sont chers.

Je dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite...Que dieu vous préserve et vous garde pour moi INCHALLAH.

Meriem

Remerciements

Mes vifs remerciements sont destinés à mon encadrant MREL KADHI
Zouhair, pour ses conseils et ses précieuses orientations qui m'ont été forts utiles,
et pour l'honneur qu'il m'a fait d'avoir accepté de diriger ce travail.

Je remercie chaleureusement MR ABDESSLAM Mourad directeur général des études et de recherches de la BCT Tunis, MR BOUAZIZ Rached et MR ABDENNADHER Nacef, membres de la direction, qui m'ont accueilli chaleureusement et m'ont été d'un grand aide durant toute la période de stage.

Ainsi je remercie chaleureusement MR BOUMGHAR Mohammed Yazid, MR TARI Mohammed larbi et MR GUERRACHE Mourad pour leur aide et leur précieux orientations en termes de données et de documentation.

J'adresse mes remerciements à ma société de parrainage « le Ministère Algérien des Finances ».

Je souhaite également adresser mes vifs remerciements à toute l'équipe de l'IFID: administration et enseignants pour leur assistance tout au long de notre parcours de formation.

Enfin, mes remerciements s'adressent aussi aux membres de jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce mémoire. Ainsi que pour toute personne ayant contribuée de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Sommaire

Introduction Générale	1
Chapitre 1:Fondements théoriques de la soutenabilité budgétaire	4
Introduction	5
Section 1 : Concepts de base	5
Section 2 : Aperçu théorique sur le budget, solde budgétaire, déficit budgétaire et financement	
Section 3 : Conduite de la politique budgétaire en Algérie	. 18
Conclusion	. 24
Chapitre 2: Élaboration d'un cadre budgétaire de moyen ter	me
(Medium Term Fiscal Framework « MTFF »)	. 25
Introduction	. 26
Section 1 : Analyse du contexte économique Algérien	. 27
Section 2 : Présentation du « MTFF »	. 38
Section 3 : Quelle règle budgétaire pour une soutenabilité budgétaire en Algérie	. 52
Conclusion	. 66
Conclusion Générale	. 67
Références Bibliographiques	. 70
Annexes	

Liste des Abréviations

APN : Assemblée Populaire Nationale

BA : Banque d'Algérie

BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

CBMT : Cadre Budgétaire à Moyen Terme

CDMT : Cadre de Dépenses à Moyen Terme

CE : Commission Européenne

DA : Dinar Algérien

DB : Déficit Budgétaire

EB : Excédent Budgétaire

FMI : Fonds Monétaire Internationale

FRR : Fond de Régulation des Recettes

HRP: Hypothèse du Revenu Permanent

IEDF : Institut d'Economie Douanière et Fiscale

IGF : Inspection Générale des Impôts

M\$: Milliards de Dollar

MDA : Milliards de Dinars Algérien

MTFF : Medium-Term Fiscal Framework

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

ONS : Office Nationale des Statistiques

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PCSC : Plan Complémentaire de Soutien à La Croissance

PIB : Produit Intérieur Brut

PSRE : Plan de Soutien à La Relance Economique

SB : Solde Budgétaire

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

WEO: World Economic Outlook

Liste des annexes

Annexe n° 1: Schéma des flux économiques et financiers-illustration de l'approche par
l'absorption de la balance des paiements
Annexe n° 2: Schéma des flux économiques et financiers-illustration de l'approche monétaire
de la balance des paiements
Annexe \mathbf{n}° 3: Schéma des flux économiques et financiers-illustration de l'approche fiscale de
la balance des paiements
Annexe n° 4: L'agrégat M2

Liste des figures

Figure n° 1: Le processus budgétaire	14
Figure n° 2: Composition du PIB des pays arabes exportateurs du pétrole, 2014	27
Figure n° 3: Les revenus d'hydrocarbure et non hydrocarbure, 2017 (% du total des rev	enus)
	28
Figure n° 4: Les exportations des hydrocarbures et hors hydrocarbure, (% du total)	28
Figure n° 5: Taux d'accroissement du PIB (en %)	30
Figure n° 6: Production des hydrocarbures et prix du baril de brent	30
Figure n° 7: PIB secteur pétrolier et non pétrolier	31
Figure n° 8: Taux d'inflation (en %)	31
Figure n° 9: Exportations et importations (En milliards de dollars) et Solde courant en	% du
PIB	32
Figure n° 10: Les réserves de change	32
Figure n° 11: La masse monétaire	
Figure n° 12: Situation de déficit budgétaire	34
Figure n° 13: Situation des recettes/ dépenses et solde budgétaire (en % du PIB)	35
Figure n° 14: Répartition des recettes	36
Figure n° 15: Evolution des dépenses (en % du PIB)	36
Figure n° 16: Répartition des dépenses de fonctionnement (en % du PIB)	37
Figure n° 17: Les interrelations entre les comptes macroéconomiques	43
Figure n° 18: Taux d'inflation (en%)	46
Figure n° 19: Solde budgétaire (en MDA)	
Figure n° 20: Balance des paiements (en M de \$)	50
Figure n° 21: Production pétrolière (million b/j)	54
Figure n° 22: Production du Gaz (billions de BTU)	55
Figure n° 23: Richesse pétrolière, Financière et Totale	
Figure n° 24: Déficit hors hydrocarbures (en % du PIB hors hydrocarbure)	
Figure n° 25: Dépenses courantes et règle de dépenses courantes	
Figure n° 26: Déficit budgétaire hors hydrocarbure (en % du PIB hors hydrocarbure)	65

Liste des Tableaux

Tableau n° 1: Désignation et description des recettes et dépenses budgétaires en Algérie	13
Tableau n° 2: Secteur Réel	45
Tableau n° 3: Secteur du Gouvernement	47
Tableau n° 4: Secteur Extérieur	49
Tableau n° 5: Secteur Monétaire	51
Tableau n° 6: Description des règles fiscales adoptées par quelques pays riches en ressou	ırces
naturelles	58

Résumé

La cohérence de la politique économique est une condition de son succès. On entend par cohérence, le respect des relations comptables qui lient les quatre secteurs de l'économie à savoir : le secteur réel, le secteur des finances publiques, le secteur externe et le secteur monétaire. En effet, l'action sur une seule variable d'un secteur donné n'est pas sans conséquence sur les autres variables des autres secteurs, d'où l'utilité d'élaboration d'un modèle macroéconomique cohérent. Partant, l'objectif de ce travail est de tenter d'élaborer un outil macroéconomique — MTFF- pour le Ministère Algérien des Finances, qui permet de juger de la viabilité budgétaire en Algérie et recommander des règles budgétaires pour garantir non seulement une meilleure soutenabilité budgétaire en Algérie mais également une équité intergénérationnelle.

L'Algérie étant un pays arabe exportateur de pétrole, la part des revenus pétroliers représente un pilier important dans ses recettes, d'environ 37 % de la totalité de ses recettes. Depuis quelques années, l'Algérie souffre d'un déficit budgétaire à cause de sa forte dépendance aux exportations des hydrocarbures ce qui a poussé les autorités économiques à adopter quelques stratégies économiques afin d'atténuer cette dépendance vis-à-vis du secteur des hydrocarbures.

L'année 2020 et probablement 2021 s'inscriront dans les années très difficiles pour l'économie algérienne eue égard à la volatilité des prix de pétrole à cause de la faible demande causée par la pandémie du COVID-19. Après avoir élaboré un MTFF et analyser la situation budgétaire en Algérie, nous recommandons des règles budgétaires permettant la soutenabilité budgétaire.

Mots clés: politique budgétaire, dépenses publiques, déficit, MTFF, règles budgétaires.

Abstract

The coherence of the economic policy is a condition for its success. Coherence means respecting the accounting relations that link the four sectors of the economy: the real sector, the public finance sector, the external sector and the monetary sector. Indeed, action on a single variable in a given sector is not without consequences for the other variables in the other sectors hence the use fullness of developing a coherent macroeconomic model. Hence, the objective of this work is to attempt to develop a macroeconomic tool- MTFF- for the Algerian Ministry of Finance, which makes it possible to asses fiscal sustainability in Algeria and recommend fiscal rules to ensure not only better fiscal sustainability in Algeria but also intergenerational equity.

As Algeria is an Arab oil exporting country, the share of oil revenues is an important pillar of its revenues, accounting for about 37 % of total revenues. In recent years, Algeria has been suffering from a budget deficit due to its heavy dependence on hydrocarbon exports, which has prompted the economic authorities to adopt some economic strategies to reduce this dependence on the hydrocarbon sector.

The year 2020 and probably 2021 will be very difficult years for the Algerian economy in view of the volatility of oil prices due to the low demand caused by the COVID-19 pandemic. After developing an MTFF and analyzing the fiscal situation in Algeria, we recommend fiscal rules for fiscal sustainability.

Key words: fiscal policy, public expenditure, deficit, MTFF, budgetary rules.

Introduction Générale

A l'échelle internationale, tout Etat joue un rôle primordial dans le développement économique à travers les politiques économiques exercées. L'orientation de la politique budgétaire joue un rôle déterminant dans le renforcement de la croissance économique. L'expérience internationale a montré qu'elle doit être axée sur la stabilisation du cadre macroéconomique, la promotion de l'investissement et le renforcement de l'épargne intérieurs. Cependant, une telle orientation n'est pas garantie pour le cas des économies dépendantes des hydrocarbures dans la mesure où une grande partie des recettes dépend des cours internationaux du pétrole et qui sont très volatils. Il va sans dire que l'orientation de la politique budgétaire (pro-cyclique ou anticyclique) n'est pas du tout une tâche facile pour les pays dépendant du pétrole. À cet égard, la rigueur et la discipline budgétaire sont de mise. D'une manière générale, l'intervention de l'Etat ne devrait pas représenter une contrainte pour le développement du secteur privé. Le redressement des déséquilibres budgétaires devrait être facilité par la promotion du secteur privé et la mise en place des réformes structurelles.

L'économie algérienne est fortement dépendante du secteur des hydrocarbures. Ce dernier représente plus de 90% des exportations et 37 % des recettes fiscales de l'Etat. Cette dépendance est à l'origine de la fragilité et de la non-viabilité des finances publiques et au non-respect de l'équité intergénérationnelle. Ces préoccupations sont encore aggravées par la baisse des prix de pétrole suite à la baisse de la demande causée par la pandémie du COVID-19.

En effet, l'élaboration d'un cadre budgétaire de moyen terme (Medium-Term Fiscal Framework « MTFF ») permet d'atténuer les conséquences de la volatilité des prix internationaux du prix du pétrole sur le solde budgétaire et plus particulièrement sur les dépenses budgétaires. Un tel cadre permet aussi de garantir la cohérence des politiques économiques engagées tout en tenant compte des liens entre les comptes macro-économiques.

Le choc pétrolier qu'a connu l'Algérie durant le second semestre 2014 a mis en difficulté le budget et depuis le déficit budgétaire ne cesse de se creuser ce qui a contraint les autorités d'élaborer un plan fiscal à court et moyen terme. Ainsi l'analyse de la politique budgétaire devrait se focaliser sur l'indicateur du solde budgétaire hors revenus d'hydrocarbures. Une telle démarche pourrait, du moins en partie, garantir la soutenabilité budgétaire mais elle est loin de garantir l'équité intergénérationnelle. Partant de ce double défis (soutenabilité et équité intergénérationnelle) nous avons mené une réflexion autour de nouvelles règles budgétaires afin d'améliorer l'efficacité budgétaire en Algérie. La règle

discutée dans ce travail distingue trois composantes : une règle de répartition des recettes, une règle de dépenses et enfin une règle d'équilibre budgétaire à moyen terme. De telles règles sont relativement faciles à mettre en œuvre de manière complémentaire, favorisant ainsi l'équité intergénérationnelle et créant un cadre de politique budgétaire soutenable, plus stable et transparent.

Le choix de ce thème est motivé par son importance, son originalité et son caractère actuel. Comme de nombreux pays en développement, l'Algérie doit disposer d'un MEDIUM-TERM FISCAL FRAMEWORK « MTFF » qui permet de garantir la cohérence entre les différents secteurs de l'économie et surtout la cohérence entre la politique budgétaire et la politique monétaire. De plus, il est nécessaire d'établir des règles budgétaires afin d'éviter non seulement les dérapages budgétaires mais également le gaspillage des fonds publics. Ainsi, la problématique de cette recherche se résume par la question suivante : « Quelle règle budgétaire doit suivre l'Algérie pour assurer une meilleure soutenabilité budgétaire et garantir l'équité intergénérationnelle ? ».

Aux vues des remarques précédentes et pour répondre à cette question nous avons choisi de distinguer deux chapitres : Le premier chapitre présente les fondements théoriques de la soutenabilité budgétaire, il est réparti en trois sections dont la première traitera les concepts de base, ensuite une deuxième section qui présente un aperçu théorique sur : le budget, le déficit budgétaire et son financement et enfin une dernière section consacré à un aperçu historique de la conduite de la politique budgétaire en Algérie.

Quant au deuxième chapitre pratique, intitulé : « Elaboration d'un cadre budgétaire de moyen terme « Medium-Term Fiscal Framework « MTFF ». Ce chapitre est subdivisé en trois sections, la première a été consacré à l'analyse de l'évolution de l'économie Algérienne, ensuite une deuxième section intitulée : élaboration d'un MTFF. En utilisant les données disponibles dans les bases (BA, ONS, FMI et BM, OPEC), et en utilisant les relations comptables macroéconomiques, nous avons pu établir un MTFF pour l'Algérie avec des prévisions jusqu'en 2025. La dernière section a été consacrée à la discussion et l'élaboration des règles budgétaires pour une meilleure soutenabilité budgétaire en Algérie.

En ce qui concerne la méthodologie de ce travail, Au premier chapitre l'étude s'est basée essentiellement sur la méthode descriptive. Le second chapitre quant à lui s'est fondé principalement sur la méthode analytique et, ce, en se basant sur un cas pratique sous forme d'une maquette établit par nous-même par l'utilisation du logiciel « EXEL ».

Chapitre 1

Fondements théoriques de la soutenabilité budgétaire

Introduction

Selon la Banque mondiale, le principal objectif des mesures publiques est de réduire la pauvreté et de créer un environnement propice au développement du secteur privé, car il s'agit d'une combinaison d'investissements, de dépenses courantes et de politiques appropriées, qui peuvent permettre d'atteindre ces objectifs grâce à plusieurs outils tels que la politique budgétaire pour maintenir l'équilibre macroéconomique.

La politique budgétaire joue un rôle très important dans l'économie, en particulier dans les économies confrontées à de graves problèmes macroéconomiques, souvent associés à des déséquilibres budgétaires. En effet, une bonne gestion des finances publiques corrige le déséquilibre.

Évaluer la viabilité financière n'est pas une tâche facile, en particulier dans les pays riches en ressources en hydrocarbures en raison de la volatilité des revenus qui complique l'élaboration des politiques.

Ce chapitre est organisé en trois sections : La première section présente les concepts de base liés à la politique budgétaire et à ses tendances contra-cycliques. La deuxième section donne un aperçu théorique aussi complet que possible des notions de budget, d'équilibre budgétaire, de déficit et de leur financement. Enfin, la troisième section examine le comportement de la politique budgétaire depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui.

Section 1 : Concepts de base

L'Etat est un agent et un acteur économique complexe, et sa présence dans le tissu économique fait l'objet de grands débats. De ce point de vue, l'économie se préoccupe d'analyser ce que le pays produit, pour qui et comment. Voir en particulier les liens entre des concepts économiques tels que le Produit Intérieur Brut (PIB) et la croissance économique.

I- Politique budgétaire

La politique budgétaire est un levier très important de la politique économique du gouvernement. Il consiste à utiliser certains outils budgétaires « dépenses publiques, dette publique et prélèvements fiscaux » pour influencer la situation économique (Michael Parkin,

Robin Bade, Patrick Gonzalez, 2010). Dans cette première section, nous nous intéressons à clarifier la politique budgétaire, les objectifs et les orientations.

1- Définition

Selon K. MIREMBE (2014): « La politique budgétaire est la forme principale de l'action publique au plan macro-économique. Tout Etat en a une. Le rôle important que joue l'Etat dans la vie économique s'exprime dans la loi budgétaire qui est votée annuellement ».

Alors, on peut conclure que la politique budgétaire c'est la politique économique qui utilise le budget de l'Etat pour atteindre des objectifs macroéconomiques comme¹:

- Le plein emploi ;
- La croissance économique soutenue ;
- La stabilité des prix.

2- Les objectifs de la politique budgétaire

Ceux-ci se caractérisent principalement par la croissance économique, la lutte contre la récession, l'emploi, la stabilité des prix et l'équilibre extérieur.

En plus de ces objectifs, nous trouvons aussi des objectifs sociaux d'équité, d'égalité, de bien-être, de justice.

3- Types de la politique budgétaire²

La politique budgétaire fonctionne sur certains instruments financiers tels que le financement du déficit budgétaire, les dépenses publiques et les impôts L'Etat peut adopter plusieurs formes de politique fiscale en fonction de la situation et des besoins économiques.

En effet, les stratégies de l'État sont soit une politique budgétaire restrictive, soit une politique budgétaire expansionniste.

¹ Ghazouani K., politiques économique, cours destiné aux élèves de l'ENA de Tunis., p.69.

² Khouloud B., 2019. **Evaluation de l'impact inflationniste de la politique budgétaire : cas de la Tunisie.**, Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme d'une formation professionnelle de l'IFID, INSTITUT DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT DU MAGHREB ARAB « **I.FI. D** »., p.24 -25.

3-1 Politique budgétaire restrictive (appelé également rigueur budgétaire)

Cette politique vise à réduire les dépenses publiques et à augmenter les recettes publiques (taxes et redevances) afin de réduire l'inflation, contrôler le déficit de l'État, assurer la stabilité des prix et, à terme, rassurer les investisseurs. Il vise également à restreindre la demande globale.

Cette politique a comme limite le freinage de la croissance économique en réduisant le nombre de sociétés productives, et en augmentant le taux de chômage et aussi elle a des conséquences négatives pour les ménages les plus modestes.

3-1 Politique budgétaire expansionniste (politique de relance)

C'est la politique adoptée dans le but de relancer l'activité économique en cas de faible croissance et de taux de chômage élevés dans le pays. Du point de vue de Keynes, la politique budgétaire expansionniste utilise les dépenses publiques pour soutenir l'activité économique. Cette politique a comme limite l'aggravation des déficits publics.

4- Orientation de la politique budgétaire

La taille et le budget d'un pays sont la référence pour la direction de la politique budgétaire. Ils font partie des indicateurs qui aident à orienter les politiques en général :

Le solde global, le solde budgétaire courant, le solde primaire, le solde structurel, le déficit budgétaire intérieur et le solde opérationnel.

La politique budgétaire peut être anticyclique, c'est-à-dire qu'elle augmente de la demande globale en période de contraction ralentissement et une réduction de celle-ci pendant la période de reprise.

Plus clairement, « l'adoption de politiques anticycliques suppose que l'administration publique augmente son déficit budgétaire en période de ralentissement et le diminue (ou dégage un excédent ou augmente son excédent). Lorsque l'économie est en plein essor ou pro- cyclique, c'est-à-dire qu'elle aggrave les ralentissements et amplifie les reprises dans le cycle économique, lorsque le gouvernement adopte une politique pro-cyclique, cela risque d'accentuer les fluctuations économiques, en conséquent si le gouvernement adopte un plan de relance dans une période d'expansion, il finira par pousser l'économie à la surchauffe.

Sinon, lorsque le gouvernement adopte un plan d'austérité en pleine récession, il risque une nouvelle détérioration de l'activité économique, FMI (1996) ».

En général, les stabilisateurs automatiques (par exemple la diminution des recettes fiscales et l'accroissement de dépenses telles que l'indemnisation du chômage durant une récession et leur diminution en période de prospérité) se traduisent par la situation budgétaire recommandée. Cependant, si l'élasticité des recettes et des dépenses est faible (ou si les stabilisateurs automatiques ne sont pas institutionnalisés), il convient d'adopter des politiques discrétionnaires pour éviter que la situation budgétaire n'aille trop dans le sens de la conjoncture, E. Croce (2001) ».

II- Ajustement budgétaire et viabilité économique

Selon le FMI (1996), « Les responsables de la politique économique ont pour tâche importante de veiller à maintenir la croissance sur un sentier non inflationniste et viable à long terme. Les pouvoirs publics peuvent certes promouvoir une forte croissance à court terme, mais semer ce faisant le germe de difficultés pour l'avenir : un gonflement de la dette publique qui deviendra intenable ou un déséquilibre des comptes extérieurs qu'il sera impossible de financer. Par conséquent, des mesures d'assainissement des finances publiques peuvent être nécessaires à court terme pour éviter que la situation budgétaire ne devienne intenable dans le futur.

La viabilité de l'économie peut donc être examinée sous l'angle de la balance des transactions courantes, de la dette publique et de l'impact futur des engagements non provisionnés découlant de la politique budgétaire actuelle.

Le solde extérieur courant : Le solde des transactions extérieures courantes n'est pas viable s'il ne peut être financé de façon durable par des entrées de capitaux aux conditions du marché et s'il ne permet pas à l'économie de croître convenablement, dans la stabilité des prix ou empêche le pays d'assurer intégralement le service de sa dette extérieure.

L'évaluation de cette viabilité à moyen terme n'est pas une tâche facile, qui repose sur des projections de variables comme la demande émanant des partenaires commerciaux, les cours mondiaux des produits exportés et importés, l'évolution future de l'offre d'exportations et de la demande d'importations, les flux de capitaux empruntant le circuit des marchés, le volume de la dette extérieure et le coût du service y afférent, ainsi que les perspectives de l'épargne et de l'investissement du secteur privé. Étant donné que l'ajustement forcé

— qu'imposerait par exemple un tarissement des financements extérieurs — est très coûteux, le souci de la viabilité du solde extérieur courant est en général une raison majeure d'adopter une politique de stabilisation budgétaire ».

Les finances publiques contribuent entre autres à atténuer les variations de la demande globale durant le cycle économique. La soutenabilité budgétaire se résume dans une notion de « soutenabilité des finances publiques » c'est-à-dire que l'Etat reste solvable et qu'elle a des marges de manœuvre budgétaire suffisante pour honorer ses engagements.

Selon la Commission Européenne « CE », la soutenabilité signifie que les surplus budgétaires de demain doivent permettre de financer l'endettement d'aujourd'hui, elle quantifie le caractère de soutenabilité des finances publiques par l'indicateur taxe gap « un écart de financement actualisé » qui mesure le solde primaire pour garantir que le gap de demain finance la dette d'aujourd'hui.

Selon Bean et Buiter (1987), la solvabilité budgétaire exige que le programme de dépenses de l'administration publique, son programme d'impôt et de transferts ainsi que son utilisation du seigneuriage correspondent à ses actifs et passifs financiers et réels en suspens. En d'autres termes, la valeur actuelle de son programme de dépenses doit être égale à sa valeur nette globale.

III- Politique de dépenses¹

Toujours la part importante du revenu global d'un pays est destiné aux dépenses publiques et donc elles ont un impact macroéconomique considérable notamment sur :

- ➤ La demande globale ;
- ➤ La production, les prix ;
- L'emploi.

Le financement et la structure des dépenses publiques ont une incidence majeure sur l'épargne nationale, le solde extérieur, l'affectation des ressources et l'équité sociale.

Pour pouvoir gérer efficacement le budget il faut donc avoir une politique de dépenses, la gestion de dépenses doit être pragmatique, ce qui dit signifie qu'elle soit compatible avec

¹ Anuradha D-G, Charles S ; 2001., Conférence sur la MACROECONOMIE : « **Enjeux de la réforme des finances publiques** »., Institut du FMI Washington., p.09.

les objectifs économiques politiques et sociaux définis avec l'élimination au maximum de dépenses improductives, les dépenses productives sont ceux qui répondent à deux critères :

- Liés à des produits qui répondent à des objectifs spécifiques ;
- Ces produits doivent être harmonisés avec des niveaux viables durables de dépenses publiques.

1- Gestion des finances publiques

Dans cette section, nous nous intéressons à l'identification de méthodes de gestion efficaces et pertinentes des ressources publiques :

- Planifier plus efficacement les ressources ;
- Améliorer les pratiques de la comptabilité, de l'audit ;
- Recentrer la gestion des ressources publiques sur les performances ;
- Susciter la prise de conscience des coûts dans les ministères d'exécution ;
- Assurer un équilibre approprié des données d'entrée pour les programmes ;
- > Intégrer l'aide étrangère dans le budget ;
- Encourager la consultation dans le processus budgétaire.

Pour être en mesure d'améliorer rapidement l'efficacité des dépenses publiques, il faut obtenir un cadre à moyen terme qui requiert le développement du système de comptabilité et de gestion des dépenses.

2- Élaboration d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme « CDMT »

Le CDMT se compose d'une hiérarchisée de ressources, compatible avec la stabilité macroéconomique et certaines priorités stratégiques explicites. Il permet une estimation ascendante des coûts à court et à moyen terme des politiques, ainsi qu'une prise de décision en utilisant un processus itératif qui harmonise les coûts et les ressources disponibles.

Par conséquent, il permet une meilleure coordination des dépenses avec les ressources à moyen terme, de ce fait plusieurs pays dans l'OCDE ont lancé un CDMT. Les étapes de configuration d'un CDMT sont les suivantes¹:

- Estimer l'enveloppe de ressources ;
- ➤ Définir les ressources sectorielles à moyen terme ;
- Préparer les plans sectoriels ;
- Réviser les plans sectoriels ;
- > Relever les limites modifiées au Conseil des ministres ;
- ➤ Préparer le budget annuel et le présenter au parlement (basé sur la proposition du CDMT);
 - > Revue et reconduction.

Section 2 : Aperçu théorique sur le budget, solde budgétaire, déficit budgétaire et son financement

Le budget de l'Etat est un acte majeur de la politique économique d'un gouvernement. Il représente un levier important dans la situation économique du pays. Il doit être exhaustif, et couvrir l'ensemble des dépenses et recettes de l'Etat, comme il doit être approuvé par le parlement avant le début de l'année budgétaire.

En tant que tel, dans la deuxième section, il apparaît qu'il est très nécessaire de connaitre le budget ses principales composantes, son processus, sa situation et son financement en cas de déficit budgétaire.

I- Notions théoriques et concepts clés sur le budget, sa composition, son processus

1- Définition du budget

Selon la définition de J. Percebois¹ : « le budget de l'Etat est défini comme l'acte par lequel sont prévues et autorisées les dépenses et les recettes de l'Etat. Il s'agit d'une loi qui trouve son fondement légitime dans le consentement à l'impôt des contribuables ».

11

¹ Adrian F., Malcolm H., Jeni K et Kate W., 2002. Extrait de recueil de référence pour les stratégies de lutte contre la pauvreté « **chapitre 06 : dépenses publiques ».**, p.31.

Le budget est donc constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent, pour l'année à venir, toutes les ressources et toutes les charges d'Etat. Il est, sur le plan administratif, différent de la loi des finances, acte voté par le parlement qui prévoit et surtout autorise l'ensemble des ressources et charges².

Plus exactement, « Le budget de l'Etat est l'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses pour l'année prochaine à venir. Toutefois, les prévisions de dépenses sont également des plafonds qui ne peuvent pas être dépassé, en ce sens le budget de l'Etat est également un acte de l'autorisation de la dépense publique³ ».

L'élaboration du budget de l'Etat nécessite donc une prévision dans le temps des recettes budgétaires. Ainsi qu'une évaluation préliminaire des dépenses qui seront engagées essentiellement au titre de la gestion et du fonctionnement de l'administration, et également au titre du développement économique du pays à travers les dépenses dites de développement ou dépenses d'investissement.

2- Structure du budget

Selon l'article 06 de la loi 87-17 : « les recettes et les dépenses définitives de l'Etat fixées annuellement par la loi de finances et réparties selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, constituent le budget général de l'Etat ».

La structure du budget de l'Etat comprend deux composantes principales : les ressources et les dépenses comme suit :

¹ J. Percebois., 1991. L'économie des finances publiques., p.06.

² BIALES. M., LEURION.R., RIVAUD.J-L., 2006., L'essentiel sur l'économie.

³ François.A., Olivier.F., Rémy.R., **Finances publiques.,** 2eme édition., p.40.

Tableau n° 1: Désignation et description des recettes et dépenses budgétaires en Algérie

Les recettes et dépenses budgétaires	Description
Recettes budgétaires¹: 1- Recettes fiscales 2- Recettes non fiscales	 Sont composées de : Les recettes de nature fiscale ainsi que le produit des amendes (pour lesquels nous trouvons le poids des taxes pétrolières extrêmement important²) Les revenus des domaines de l'Etat ; La rémunération des services rendus et les redevances ; Les fonds de concours et les dons et legs ; Les remboursements en capital des prêts et avances consentis par l'Etat le budget général et y afférents ; Les produits divers du budget dont le recouvrement est prévu par la loi ; Les revenus des participations de l'Etat légalement autorisées ; La quote part due à l'Etat dans les bénéfices des entreprises du secteur public, calculée et perçue dans les conditions fixées par la législation.
Dépenses budgétaires³: 1- Dépenses de fonctionnement; 2- Dépenses d'équipement; 3- Prêts et avances.	Les dépenses de fonctionnement sont groupées sous quatre titres ⁴ : - Charges de la dette publique et dépenses en atténuation des recettes; - Dotation des pouvoirs publics; - Dépenses relatives aux moyens des services; - Interventions publiques. Les dépenses d'investissement mises à la charge de l'Etat sont groupées en trois titres ⁵ : - Investissement exécuté par l'Etat; - Subvention d'investissement accordé par l'Etat; - Autres dépenses en capital.

Source : Etablie par l'auteur à l'aide de la loi n°87-17 du 07 Juillet 1984 relative aux lois de finances

¹ Article 11 de la loi n°87-17 du 07 Juillet 1984 relative aux lois de finances.

 $^{^2}$ http://www.mf.gov.dz/article/48/Zoom-sur-les-Chiffres-/143/Solde-global-du-Tr%C3%A9sor.html , consulté le 11/04/2020 à 16:21.

³ Article 23 de la loi n°87-17 du 07 Juillet relative aux lois de finances.

⁴ Article 24 de la loi n°87-17 du 07 Juillet relative aux lois de finances.

⁵ Article 35 de la loi n°87-17 du 07 Juillet relative aux lois de finances.

3- Le processus budgétaire (Elaboration)

Le processus budgétaire représente l'ensemble des étapes qui sert à l'élaboration et à l'adoption d'une loi de finances :

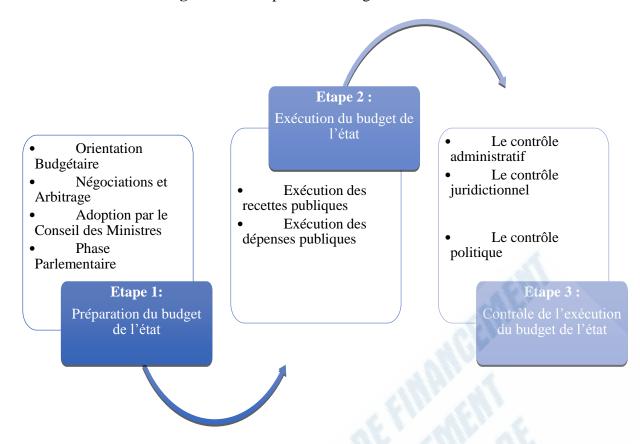


Figure n° 1: Le processus budgétaire

Source : Etablie par l'auteur à l'aide du cours destinés aux étudiants de l'Institut d'Economie Douanière et Fiscale « **IEDF** »

3-1 Etape 01 : Préparation du budget de l'Etat

Cette étape comprend plusieurs étapes : l'étape d'orientation budgétaire, l'arbitrage, l'adoption par le conseil des ministres et enfin l'étape parlementaire. Le ministre des finances expose ses directives budgétaires et ses instructions aux ministres pour préparer leurs budgets dans une note d'orientation systématique adressée à tous les ministères, viennent des séances de pré-arbitrage (ou de négociations). Comme tout projet de loi, le projet de loi de finances est délibéré en conseil des ministres après avis du conseil d'état, puis déposé par le premier ministre sur le bureau de l'Assemblée populaire Nationale «APN». Le pouvoir législatif est exercé par le parlement (Composé de deux (02) chambres (APN) et le conseil de la nation) qui délibère et vote le projet de loi de finances.

3-2 Etape 02 : L'exécution du budget de l'Etat

Les différents ministères déploient les crédits autorisés conformément aux dispositions du Code de la Comptabilité Publique.

Il est très rare que les résultats liés à l'exécution budgétaire soit conformes aux prévisions inscrites dans la loi de finance¹.

On peut conclure que cette étape s'articule autour de deux étapes une étape administrative et une étape comptable.

3-3 Etape 03 : Contrôle d'exécution du budget de l'Etat

Cette phase contient trois types de contrôles : un contrôle administratif exercés par L'Inspection Générale des Impôts « **IGF** », ensuite un contrôle juridictionnel exercé par la cour des comptes et enfin un dernier contrôle qui est le contrôle politique exercé par le parlement.

4- Classification du budget²

On distingue plusieurs classifications du budget dont notamment :

Classification administrative ; Classification économique ; Classification territoriale ; Classification par poste budgétaire et par programme.

5- Solde budgétaire, Déficit budgétaire et son financement

Tout déséquilibre sous forme d'une d'inadéquation entre les recettes et les dépenses de l'Etat engendre par la suite un déséquilibre dans le budget sous forme d'un excédent budgétaire ou peut engendrer un déficit budgétaire.

Le Déficit budgétaire représente la situation dans laquelle les dépenses dépassent les recettes et qui est le problème majeur de beaucoup de pays comme l'Algérie qui ne cesse de se creuser d'où nous intéressons à définir le déficit budgétaire, son origine et comment le financer.

¹ BEN YAHIA.J., 2015. Le système des finances publiques tunisien : Etat des lieux et introduction aux enjeux de la prochaine réforme », Observatoire Tunisien de l'Economie.

² GHAZOUANI.K. op.cit., p.69.

5-1 Notions de solde budgétaire « SB »

Le solde budgétaire reflète la différence entre les deux composantes du budget, les recettes publiques et les dépenses publiques :

SB=Recettes publiques-dépenses publiques

Donc, on peut distinguer trois situations budgétaires selon la valeur du solde budgétaire à savoir :

- Excédent budgétaire « EB » : lorsque la différence entre les recettes et les dépenses serait positive, SB>0 ;
 - > Equilibre budgétaire : quand les recettes sont égales aux dépenses publiques, SB =0 ;
- ➤ **Déficit budgétaire** « **DB** » : cette situation est apparue lorsque les recettes de l'année « t » ne couvrent pas la totalité des dépenses de l'année en cours, SB<0.

5-2 Déficit budgétaire

5-2-1 Définition

Le déficit budgétaire se mesure par deux soldes¹:

- Le solde primaire du déficit : cette situation représente la différence entre les recettes définitives de l'Etat et les dépenses définitives de l'Etat sans tenir compte les charges de la dette ;
 - Le solde global : qui est le solde primaire plus les intérêts sur la dette.

16

¹ T. KECILI., M. MESBAH., 2014., **analyse économétrique de la relation entre le déficit budgétaire et l'out put GAP cas de l'économie algérienne 1970-2012.**, Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Planification et Statistique, Ecole Nationale Supérieure De Statistique Et D'économie Appliquée (ENSSEA)., p.28.

5-2-2 Sa classification

On peut distinguer plusieurs types de déficit : déficit cyclique, conjoncturel et structurel.

➤ Le déficit cyclique : on peut le définir comme la baisse des recettes qui résulte de la baisse d'impôt. Selon l'équation suivante¹ :

$$T=TND + \alpha Y$$

Avec : T : représente l'impôt total lié à la production potentielle ; TND : La partie d'impôt non direct ; α : le taux d'imposition de l'activité ; Y : le produit potentiel.

- ➤ Le déficit conjoncturel : ce déficit apparait lorsqu'il y a un recul dans l'activité économique provoqué par une baisse des recettes fiscales. Si ces déficits conjoncturels se produisent d'une manière répétitive durant des années successives ils deviendront des déficits structurels ;
- Le déficit structurel : c'est le déficit résultant d'une politique économique et social prise par un gouvernement, ce déficit est donc lié à des facteurs structurels et conjoncturels.

Dans la conduite des affaires publiques ; l'Etat doit effectuer des choix. Ceux-ci s'expriment tout d'abord dans la loi de finances qui détermine la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat compte tenu d'un équilibre économique et financier qu'elle définit. L'ensemble des comptes qui décrivent pour l'année civile, ces ressources et ces charges constitue le budget.

5-3 Son Financement

Pour faire face à une situation déficitaire, il faut toujours opter soit par :

- L'emprunt extérieur / intérieur ;
- Le recours à des réserves accumulées à partir d'excédent budgétaire réalisés dans les années antérieures ;
 - Une hausse d'impôt ou émission monétaire « planche à billet ».

¹ P. ARTUS., 1996, **Déficits publics : théorie de pratique**, p.08.

Section 3 : Conduite de la politique budgétaire en Algérie

Pendant deux décennies l'Algérie a été marqué par une prédominance fiscale et un financement monétaire associé ce qui a conduit à un contexte inflationniste durant les années 70 et 80. Le financement qui a été exercé par les autorités monétaires algériennes pour combler le déficit de Trésorerie a été à l'origine de l'expansion monétaire. Sa politique budgétaire a connu plusieurs orientations depuis son indépendance¹.

I- L'économie planifiée « 1962-1982 »

Cette dernière est composée de deux périodes :

1-1962-1979

Après l'indépendance l'Algérie a suivi une phase qui a été reconnue par une économie planifiée centralisée axée sur la rente pétrolière et l'investissement public pour objectif :

- Une nationalisation du secteur minier et bancaire en 1966;
- Nationalisation du secteur de distribution des produits pétroliers ;

Aussi les autorités algériennes ont suivi pendant cette période un programme de développement tel que le plan triennal 1967-1969 et les deux plans qui l'ont suivi, 1970-73 et 1974-77 afin d'atteindre les objectifs suivants²:

- L'élargissement de la base productive nationale afin de réaliser une croissance économique et le plein emploi ;
- Avoir une indépendance économique tout en diversifiant les relations économiques internationales dans le domaine du développement ;
- ➤ Une amélioration de la répartition des revenus. Cela implique deux axes majeurs, une répartition régionale des revenus mais aussi la réduction des inégalités entre les différentes tranches de la population ;

² La Banque Mondiale (1982)., **Algérie ; Le Plan de Développement Quinquennal et les Perspectives à Moyen Terme 1980-84.**, Vol. 1., Rapport n°3668-AL., p.03.

¹ LAKSACI.M., 2019., Financement du déficit global du Trésor et viabilité de la dette publique., p.10.

À ce stade, l'État a créé des entreprises nationales dans le plan de développement. Malheureusement, les investissements réalisés ne se sont pas traduits par une réelle croissance économique face à un manque de maîtrise de la technologie des équipements.

Toujours dans ce plan de développement, il y a une corrélation entre les deux principaux secteurs : l'industrie et l'agriculture, car l'Algérie ne produisait même pas la moitié de ces besoins agricoles et elle utilisait une bonne partie de ces recettes d'hydrocarbures au moment du premier choc pétrolier en 1973 pour sa facture alimentaire qui ne faisait qu'à augmenter d'année en année.

A cet effet, la politique adoptée par les autorités algériennes dans cette période n'a pas permis de réaliser les objectifs fixés, à savoir la construction d'un appareil industriel cohérent et la rédaction de la dépense de l'économie nationale vis-à-vis de l'économie mondiale. Aussi, de graves déséquilibres sont apparus au niveau interne.

2- Le plan quadriennal 1970-1973

Ce plan a été promulgué par décret en Janvier 1970, l'Algérie a dû à faire face à une série de déséquilibres et de risques et le Plan Quadriennal visait à¹:

- Faire réussir la politique d'industrialisation adopté par les autorités publiques ;
- Assurer la résorption prioritaire de ces déséquilibres (formation des cadres, relations agriculture-industrie).

Ce plan comprenait des objectifs qualitatifs, quantitatifs ainsi que des réformes institutionnelles dans le domaine des finances publiques à fin d'atteindre une croissance annuelle moyenne de la production de 9 %.

Cependant, ce plan représentait une étape qui peut paraître décisive, car il s'agissait d'une loi contraignante pour tous les responsables des secteurs économiques considérés, tandis que le plan triennal n'était qu'un programme indicatif et était considéré comme un plan préliminaire.

_

¹G. DESTANNE de BERNIS.,1971., Le Plan Quadriennal de l'Algérie 1970-1973., p.195.

3- Plan Quadriennal 1974-1977

Selon le premier article de l'ordonnance n°74-68 du 24 Juin 1974 portant 2ème plan quadriennal 1974-1977 : Voici les enseignements tirés des résultats de l'exécution des premiers plans de l'Algérie indépendante ainsi qu'à la lumière des perspectives à long terme aussi même suite à l'analyse des nouvelles données de l'environnement international , ce plan a été adopté pour les années 1974-1977 aux fins de développement économique et social de la république algérienne démocratique et populaire.

Selon l'article n°03 de l'ordonnance n°74-68 du 24 Juin 1974 portant 2ème plan quadriennal 1974-1977 « la production intérieure brute doit s'accroître en terme réels, d'au moins 46 % durant le deuxième plan quadriennal soit un rythme annuel moyen de croissance de 10 % ¹».

4-1980-1982

Cette période a été marquée par la période de restructuration des entreprises publiques et la crise de l'économie algérienne. Depuis cette période le gouvernement algérien a commencé à une série de transformation qui a touché l'ensemble des structures de l'économie pour de nouveaux objectifs qui sont :

- ➤ La réduction de la dépendance extérieure dans les domaines de la technologie, du financement et de l'approvisionnement ;
 - La dynamisation du secteur privé local (loi d'Aout 1982);
 - La restructuration des entreprises publiques ;
- ➤ La relève des hydrocarbures comme source de financement externe et la préparation de l'après pétrole ;

Au cours de cette période les revenus de l'Etat étaient destinés pour la consommation vu que la dynamique de l'investissement productif était faible, un très grand nombre de biens et services ont été subventionné par le trésor public

Cette politique laxiste en termes d'aides et de subventions à la consommation a été pleinement démontrée lors du premier choc pétrolier de 1986 qui a coupé plus de 50% des recettes du Trésor.

-

¹ Article n°03 de l'ordonnance n°74-68 du 24 Juin 1974 portant deuxième plan quadriennal 1974-1977.

Malgré ce choc, l'Etat a poursuivi sa politique économique, qui a provoqué une augmentation du déficit budgétaire, et un recours généralisé aux dettes extérieures à court terme pour financer les intrants industriels et les grands projets d'infrastructure.

Les résultats de cette politique ont fait aggraver l'endettement du pays et puis une crise économique qui a été exacerbée par la chute des prix de pétrole et du dollar qui ont réduit les revenus issus des exportations, fondés à 95% sur les hydrocarbures et en parallèle le pays dépensait (en empruntant) pour importer principalement 80% de sa consommation alimentaire.

L'Algérie a eu un accès aisé au marché international des capitaux jusqu'en 1988, les recettes pétrolières ont commencé à baisser, la croissance annuelle a ralenti et les réserves de change ont diminué. En conséquence, cette planification n'a débouché sur aucun véritable investissement productif de richesse.

II- Programme d'ajustement structurel et passage à l'économie de marché 1990-1997¹

Le gouvernement algérien a fait la transition d'une économie planifiée à une économie de marché. La crise qu'a connue l'Algérie durant les années 1985 ,1986 fut la cause de l'augmentation du chômage, de l'inflation. Le ratio d'endettement a atteint 78,2 % des recettes des exportations et un déficit de la balance des paiements qui a atteint 2,09 M\$ soit l'équivalent de 30 % des importations.

Cette crise a incité le gouvernement à relancer les pourparlers de Brettons Woods qui ont abouti à la signature d'un premier accord Stand-by entre l'Algérie et le FMI le 31 Mai 1989, ensuite un deuxième accord a été signé en Juin 1991 et un troisième accord a été signé en Mai 1993.

Ces réformes n'ont pas conduit à un changement pour la situation de crise, par contre cette crise a eu le mérite de mettre en évidence sans équivoque le dysfonctionnement de l'économie planifiée telle qu'elle était conçue et de s'orienter vers les réformes structurelles de façon décisive, contrairement aux hésitations constatées de 1989 à 1993.

-

¹ I.AMANI.,2017., **impact des composantes de la politique budgétaire sur l'inflation et la croissance en Algérie 1970-2014.**, Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme de doctorat LMD en science économiques., université d'ORAN2., p.50-64.

Un accord de rééchelonnement de la dette a été signé avec le Club de Paris et la Banque Internationale pour La Reconstruction et le Développement « BIRD », accompagné d'un Programme d'Ajustement Structurel « PAS » dont l'application par l'Algérie s'étend d'avril 1994 à 1997.

Au terme de ces trois ans d'application, le PAS a produit des effets récessifs qui ont touché certains secteurs, dont celui de l'industrie

Les principaux résultats macro-économiques du PAS sont les suivants :

- L'inflation à avoir atteint 3.9% en 1997;
- Les réserves de change sont passées de 1,5 M\$ en 1993 à 2,1M\$ en 1995 et 8 M\$ fin 1997 soit l'équivalent de huit mois d'importations ;
- Le ratio du service de la dette extérieure a été ramené de 83% en 1993, à 30% en 1997 ;
- Le PIB, après avoir régressé en 1993 et 1994, pour afficher des taux de croissance de près de 4% en 1995 et 1996, et supérieur à 4,2% en 1997.

III- Période de stabilisation conjoncturelle et de réalisation de l'équilibre macro-économique 1999-2001 ¹

Durant cette période, l'Algérie a été très exposée sur ces positions extérieures, assimilait très mal les répercussions de cette crise. Le gouvernement avait réagi en renonçant pour une part importante aux autorisations de crédit d'équipement. L'amélioration de la conjoncture financière avait permis à un programme de stabilisation conjoncturelle et des équilibres macro-économiques.

IV- Plan de Soutien à la Croissance Economique 2001-2014

Cette période a été reconnue par la reprise de la croissance économique.

Après une forte hausse des recettes des hydrocarbures en 2001, les autorités budgétaires algériennes se sont lancées dans des programmes d'investissement public par exemple : les infrastructures économiques et sociales.

¹ I.AMANI., **op.cit**., p.56-66.

Aussi, Un Plan De Soutien A La Relance Economique « PSRE » a été mis en place en Avril 2001 afin de répondre au chômage et à la croissance jugée insuffisante après la fin du plan d'ajustement structurel.

Ce plan a été suivi d'un plan quinquennal en 2005, désormais appelé : Plan complémentaire de soutien à la croissance « **PCSC** ».

Puis est venu l'autre plan quinquennal 2010-2014 nommé programme d'investissement public, parmi les objectifs de ce plan est la mise en place des objectifs des projets lancés dans les deux plans précédents et introduits de nouveaux investissements surtout dans les infrastructures économiques. Cette politique avait comme objectif :

- Réaliser une croissance économique importante ;
- Réaliser une équité régionale par la réduction des inégalités en termes d'infrastructure entre les zones urbaines et rurales ;
 - Améliorer le niveau de vie des citoyens.

Dans cette période la croissance continue d'être soutenue vu la hausse de la rente pétrolière qui a permis à l'Algérie de se bien positionner à l'échelle internationale. Cette situation d'aisance financière a poussé les autorités publiques à poursuivre une politique budgétaire expansionniste avec un programme complémentaire de soutien à la croissance « PCSC », pour la période 2005-2011 des dépenses d'équipement à forte consistance financière.

V- De 2014 à ce jour

L'Etat Algérien a souffert d'une forte baisse dans son budget en raison de la baisse des prix pétroliers depuis 2014, ce qui a conduit les autorités algériennes à prendre des mesures pour assainir les finances publiques et mettre en œuvre des réformes structurelles ambitieuses en vue de faciliter la diversification du modèle de la croissance et de soutenir le développement du secteur privé.

23

¹ La Banque Mondiale.,2007., **Une Revue des Dépenses Publiques ; A la Recherche d'un Investissement Public de Qualité.,** Vol. 1., Rapport n°36270-DZ., p.04.

Si les revenus pétroliers ont toujours été injectés dans des programmes d'investissement, il faut dire que cette ressource n'est pas durable, et que l'État est obligé de réfléchir à la construction d'une économie diversifiée pour avoir une économie forte qui ne dépend pas seulement des hydrocarbures mais d'autres secteurs tels que : l'industrie, l'agriculture et le tourisme en particulier. L'Algérie est un pays très riche en ressources naturelles ainsi qu'en lieux et paysages qui peuvent être bons pour lutter contre le chômage dans le but de construire une économie indépendante et de parvenir à la stabilité économique et sociale.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de présenter les concepts macroéconomiques de l'économie d'une manière générale, qui, par nature de la macroéconomie, insistent sur les interactions dans l'ensemble du système économique. Il simplifie intentionnellement les éléments de base de l'analyse pour étudier dans un cadre qui reste gérable pour toutes les interactions au sein de l'économie

À ce titre, l'apparition de loi des finances qui a été assurée par les pouvoirs publics afin de mieux-maîtriser les dépenses de l'Etat et donc son équilibre budgétaire et économique.

Au cours du prochain chapitre, nous allons passer d'une présentation théorique des notions économiques vers une partie pratique où nous allons travailler sur un MTFF suivi par des règles budgétaires pour l'économie algérienne.

Chapitre 2

Élaboration d'un cadre budgétaire de moyen terme

(Medium Term Fiscal Framework « MTFF »)

Introduction

L'économie algérienne, fortement dépendante des hydrocarbures, a connu une très forte baisse de son activité en raison de la crise sanitaire. Celle-ci a impacté négativement de nombreux secteurs économiques. La baisse des prix de pétrole a amplifié la crise et aggravé la situation budgétaire.

Le modèle de croissance de l'Algérie, basé sur la redistribution des richesses pétrolières et gazières par un large secteur public, devait déjà être modifié avant la chute des prix du pétrole, car les réserves prouvées de pétrole et de gaz ne devraient durer qu'une ou deux générations. La baisse des prix du pétrole a rendu encore plus urgente la diversification de l'économie tout en réduisant les moyens financiers pour soutenir sa transformation.

La faible diversification de l'économie algérienne et le manque d'attractivité des investissements directs étrangers demeurent les principaux défis de l'économie algérienne. Les politiques monétaire et budgétaire doivent être prudentes et surtout cohérentes. La politique budgétaire ne devrait pas être menée indépendamment de la politique monétaire et de la politique extérieure. C'est dans cet esprit que les autorités économiques et plus particulièrement le Ministère Algérien des Finances « MF » prévoit l'élaboration d'un plan à moyen terme. Dans cette même ligne d'idée, nous avons cherché à élaborer un Cadre Budgétaire de Moyen Terme connu par les économistes sous le nom de MTFF. Cet outil permet de mettre en exergue les différentes relations macroéconomiques. Cet exercice sera aussi complété par une discussion autour des règles budgétaires permettant une soutenabilité budgétaire et l'équité intergénérationnelle mais sans occulter les objectifs économiques et sociaux du gouvernement.

Pour ce faire, ce chapitre est structuré comme suit : la première section sera consacrée à l'analyse de l'évolution récente de l'économie algérienne (croissance, PIB, balance des paiements, finances publiques). La deuxième section sera dédiée à l'élaboration d'un MTFF. La troisième et dernière section recommandera des règles budgétaires que doit suivre l'Algérie pour une meilleure soutenabilité budgétaire.

Section 1 : Analyse du contexte économique Algérien

Nous essayons dans ce qui suit d'analyser l'évolution de la situation économique en Algérie. Une analyse des différents agrégats macroéconomiques (croissance, PIB, balance des paiements, inflation, finances publiques) nous permettra de mieux comprendre les enjeux et les défis pour les prochaines années.

I- Une comparaison entre l'Algérie et les pays arabes exportateurs de pétrole

En comparaisons avec les autres pays arabes exportateurs de pétrole et bien que l'Algérie soit considérée comme un pays riche en hydrocarbure, son économie semble être la plus diversifiée des autres pays arabes exportateurs de pétrole. En effet, le secteur des hydrocarbures ne représente que 23% du PIB. Le secteur privé représente environ 61% alors que le secteur public représente environ 16%.



Figure n° 2: Composition du PIB des pays arabes exportateurs du pétrole, 2014

Source : Banque Mondiale

De même, et en comparaisons avec les autres pays arabes, les revenus des hydrocarbures ne représentent que 40% du total des revenus. En effet, l'Algérie a pu développer un secteur privé lui permettant de collecter plus de taxe. Rappelons à cet égard, que l'Algérie impose une TVA sur les produits de consommation, chose qui n'existe que dans très peu pays exportateurs de pétrole.

100% 80% 60% 40% 20% 0% Algérie Irak koweït Lybie Qatar Arabie UAE Oman Saoudite ■ Revenu des hydrocarbures ■ Revenu hors hydrocarbures

Figure n° 3: Les revenus des hydrocarbures et hors hydrocarbure, 2017 (% du total des revenus)

Source : Banque Mondiale

En Algérie, les exportations des hydrocarbures représentent environ 90 % de ses exportations totales. Revenant à la structure du PIB, il y a lieu de nuancer la grande diversification de l'économie Algérienne. En effet, le secteur hors-hydrocarbure semble incapable d'exporter et se limite simplement à satisfaire la demande locale. En poussant notre analyse plus loin, il s'avère que l'industrie algérienne repose essentiellement sur le montage des produits importés, d'où les difficultés à exporter. En gros, les produits algériens hors hydrocarbures ne sont pas compétitifs pour être exportés.



Figure n° 4: Les exportations des hydrocarbures et hors hydrocarbure, (% du total)

Source : Banque Mondiale

II- Principaux indicateurs macro-économiques

La baisse des prix du pétrole a mis en évidence les insuffisances du modèle de croissance de l'Algérie. Historiquement, les autorités se sont appuyées sur la redistribution des revenus des hydrocarbures. Lorsque les prix du pétrole sont élevés, ce modèle a permis à l'Algérie de construire des infrastructures, d'atteindre la stabilité sociale et rembourser une grande partie de sa dette extérieure. Pourtant, même lorsque les prix du pétrole étaient élevés, ce modèle était non soutenable dans la mesure où les réserves d'hydrocarbures sont épuisables. Au cours de la dernière décennie, une grande partie des nouveaux emplois créés l'ont été dans le secteur public, dont la taille est devenue trop importante selon les normes internationales. Avec la baisse des prix du pétrole, il est devenu encore plus évident que le gouvernement ne dispose plus de ressources suffisantes pour maintenir des niveaux de dépenses aussi élevés et continuer la création d'emplois pour une population jeune et en forte croissance.

1- Croissance économique

Depuis 2014, la croissance économique algérienne a suivi une tendance baissière témoignant d'une baisse de l'activité hors hydrocarbure. En effet, la croissance du PIB réel s'est fortement ralentie. La baisse des quotas de l'OPEP et la faible demande extérieure de gaz en provenance de l'Europe ont entraîné une contraction de la production d'hydrocarbures. Dans le même temps, l'assainissement budgétaire a pesé négativement sur la croissance hors hydrocarbures, même s'il s'est accéléré plus tard en raison de l'assouplissement de la contrainte budgétaire. Au total, la croissance s'est ralentie, passant de 3,8 % en 2014 à seulement 0,8 % en 2019. En ce qui concerne, l'année 2020 les dernières prévisions du FMI¹ (octobre 2020) estiment que la croissance reculerait de -5,5% en raison de la pandémie du COVID-19. Ce recul de la croissance aurait pu être encore plus important si l'économie algérienne était plus diversifiée comme c'est le cas de nombreux pays non pétroliers.

¹ **M.Ouramdane**.,2020., « FMI : la croissance économique de l'Algérie devrait s'établir à -5.5 % en 2020 »., mis en ligne 15 Octobre 2020, consulté le 15/10/2020.URL : https://www.algerie-eco.com/.

 4,0
 3,6
 3,7
 3,2

 2,0
 1,3
 1,4
 0,8

 0,0
 2014
 2015
 2016
 2017
 2018
 2019
 2020

 -4,0
 -6,0
 -5,5

Figure n° 5: Taux d'accroissement du PIB (en %)

Source : Office National des Statistiques

La baisse de la croissance en 2019 est due, en partie, à la baisse de la production des hydrocarbures (pétrole et gaz) et ceci dans le cadre des quotas de l'OPEC. Cependant, et malgré la légère hausse des hydrocarbures en 2020, la croissance du PIB serait fortement impactée par le secteur hors hydrocarbure.

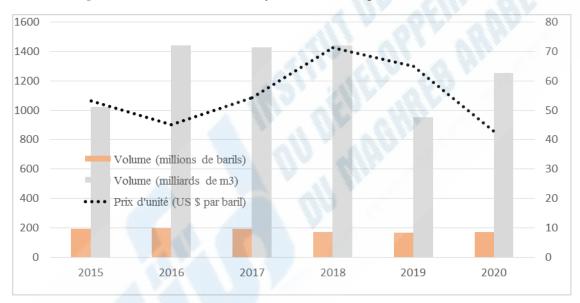


Figure n° 6: Production des hydrocarbures et prix du baril de brent

Source: Office National des statistiques

D'après les figures ci-dessous, nous constatons que le PIB du secteur pétrolier représente 23 % de la totalité du PIB algérien. Nous constatons aussi que la répartition du PIB non pétrolier est la suivante : l'agriculture et l'industrie représentent 17 % ,18 % successivement du PIB algérien. 20 % apporté par le secteur Bâtiments et travaux publics, 45 % du PIB vient de : service hors administration publiques celui de l'administration publique.

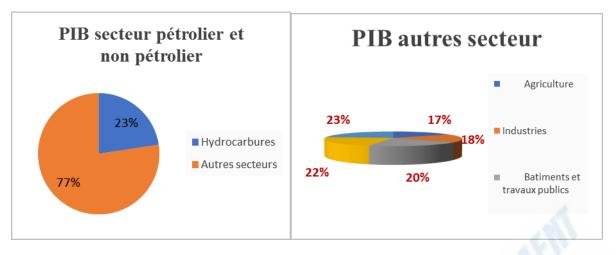


Figure n° 7: PIB secteur pétrolier et non pétrolier

Source: Office National des Statistiques

Après avoir atteint un pic de 6,4% en 2016, l'inflation moyenne est passée en 2019 à 2,0 %. Selon les dernières perspectives l'inflation demeurera sous contrôle en 2020 atteignant 3,5% et ce malgré la dépréciation continue du dinar, le financement monétaire du déficit budgétaire. Cependant, les risques inflationnistes demeurent présents dans la mesure où la prime de change du marché parallèle s'élève à environ 50 %.



Figure n° 8: Taux d'inflation (en %)

Source: Office National des Statistiques

2- La balance des paiements

S'agissant de la position extérieure, le déficit des comptes courants est resté élevé (figure ci-après). Il s'est légèrement amélioré en raison de la hausse des prix du pétrole et d'une légère baisse des importations, mais il est resté important, selon les statistiques de la Banque d'Algérie, il a atteint à 10,8 % du PIB après un record en 2015 et 2016 de 16,6%. En 2020, la position extérieure serait légèrement meilleure avec un déficit courant en dessous de la barre de 10% et ce grâce à la baisse des importations et la dépréciation continue du dinar.

120 -4,4 -5,0 100 80 Importations FAB -7,0 60 Solde de transaction courantes (en %du PIB) 40 -9,0 20 -11,0 0 10,8 -20 -13,0 -40 -60 -15,0 -80 -16.6 -17,0 -100 2016 2017 2014 2015 2018 2019 2020

Figure n° 9: Exportations et importations (En milliards de dollars) et Solde courant en % du PIB.

Source: Banque d'Algérie

La présence d'un déficit courant chronique a contraint la Banque d'Algérie de puiser dans ces réserves de change. En effet, les réserves internationales ont diminué de 17 milliards de dollars US entre 2018 et 2019 pour atteindre 57 milliards de dollars US (un peu moins que le tiers de leur pic de 2014), mais restent confortables avec 17 mois d'importations.



Figure n° 10: Les réserves de change

Source: Banque d'Algérie

3- La masse monétaire

La croissance de la monnaie au sens large (M2) s'est modérée. Le taux de croissance de 4,1 % reflète une croissance rapide du crédit à l'économie et plus particulièrement des crédits au gouvernement, qui a plus que compensé le déclin continu des avoirs étrangers nets. La croissance du crédit au secteur privé, a fortement baissé en 2019, à 3,6% après le rythme de 15% durant les récentes années. Cette baisse est due au resserrement monétaire qui a privilégié et les opérations de refinancement de la BA.

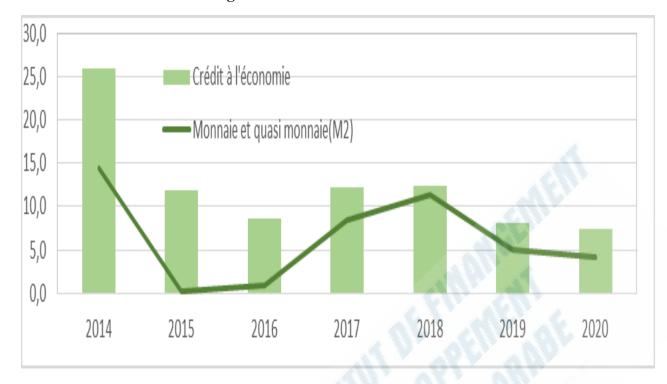


Figure n° 11: La masse monétaire

Source: Banque d'Algérie

III- Indicateurs budgétaires (Finances publiques)

1- Situation de déficit budgétaire fin Mars 2019, fin Mars 2020

En Algérie le déficit budgétaire a connu une baisse de 22 % au premier trimestre de l'année 2019 par rapport à la même période de l'année 2018 par contre il a connu une augmentation de 30 % en 2020 suite au choc pétrolier qu'a connu le monde et suite à la crise pandémique provoquée par le Corona virus « COVID-19 ».

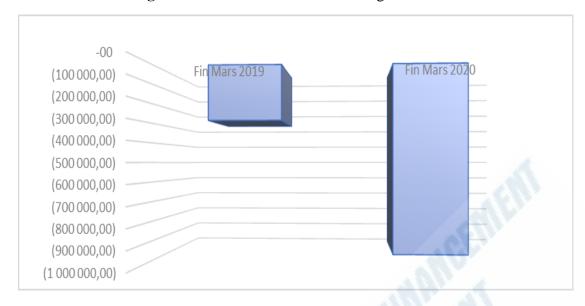


Figure n° 12: Situation de déficit budgétaire

Source : Ministère Algérien des finances

La figure ci-dessus représente le déficit budgétaire enregistré fin Mars 2019 comparé à celui enregistré fin Mars 2020. Nous remarquons presque une multiplication par 3 fois celui enregistré en 2019. En effet, la pandémie a non seulement provoqué une baisse des recettes mais elle a aussi imposé une hausse des recettes, d'où le creusement du déficit.

2- Situation de déficit budgétaire de 2014 à 2019

Il est très utile de rappeler que l'Algérie a connu beaucoup de difficultés budgétaires ces dernières années. Ces difficultés trouvent leurs origines dans la trop faible diversification et sa trop grande dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Cette faiblesse a été constatée au grand jour avec la baisse du prix du Baril de pétrole, observé le second semestre 2014, cette chute a provoqué une baisse des recettes et donc un élargissement du déficit budgétaire.

Le déficit budgétaire a atteint un niveau record en 2015 en raison de l'effondrement des réserves d'hydrocarbures et une expansion fiscale importante. Le déficit budgétaire a atteint un niveau record de 15,3 % du PIB. La baisse des prix du pétrole s'est traduite par une diminution des revenus des hydrocarbures, alors que les dépenses ont augmenté, sous l'effet d'une forte hausse des dépenses d'investissement. Le déficit s'est nettement redressé à partir de 2017 suite à la hausse des prix du pétrole, la hausse de la Taxe sur la Valeur Ajoutée « TVA » et la légère maitrise des dépenses. Après l'épuisement du fond Fonds de Régulation des Recettes « FRR », le déficit est directement financé par la BA.

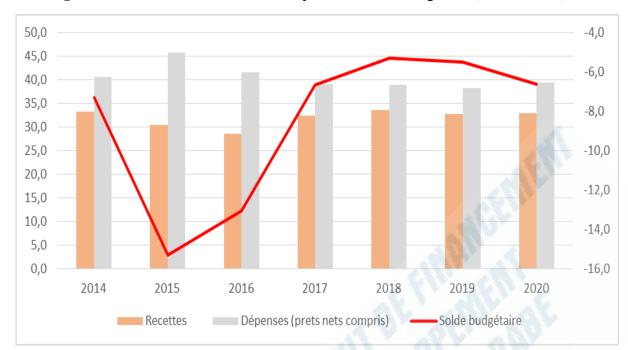


Figure n° 13: Situation des recettes/ dépenses et solde budgétaire (en % du PIB)

Source: Ministère Algérien des finances

On peut expliquer l'augmentation des recettes par :

> Répartition des recettes

L'Algérie est un pays très dépendant aux exportations des hydrocarbures ou la fiscalité pétrolière à un poids très important dans le budget de l'Etat.

Répartition des ressources

37%

Fiscalité pétrolière
Ressources ordinaires

Figure n° 14: Répartition des recettes

Source : Ministère Algérien des Finances

La figure ci-dessus montre que la fiscalité pétrolière représente à peu près 40 % des recettes de l'Etat après le choc pétrolier fin 2014 ce qui signifie même avec la baisse des prix de pétrole, ce produit reste quand même l'importante source pour l'Algérie. En 2017 l'Algérie a connu une augmentation dans ses recettes suite à la révision du taux de TVA qui a été de 7 % et 17 %, ensuite avec la loi de finances de 2017 ce taux est révisé à 9 % et 19 %. S'agissant de l'année 2020, la baisse des prix du pétrole et la baisse des recettes fiscales ont largement impacté les recettes qui ont connu une baisse assez importante.

> Structure des dépenses

Les dépenses publiques en Algérie demeurent assez importantes atteignant 46% du PIB en 2015, suite à une forte hausse des dépenses d'investissement. L'objectif étant d'encourager l'investissement privé et de diversifier l'économie du pays.



Figure n° 15: Evolution des dépenses (en % du PIB)

Source : Ministère Algérien des Finances

S'agissant des dépenses courantes, il y a lieu de souligner l'importance de deux postes de dépenses essentiellement, les salaires et les transferts. Ils représentent à eux seuls environ 91% des dépenses courantes totales. Si la masse des salaires témoigne de l'importance de l'effectif employé par l'Etat, les transferts témoignent d'une part l'action sociale de l'Etat et les difficultés des entreprises publiques de l'autre.

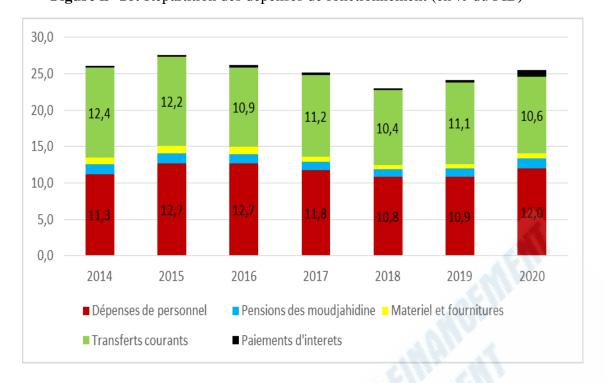


Figure n° 16: Répartition des dépenses de fonctionnement (en % du PIB)

Source : Ministère Algérien des Finances

Au final, les perspectives dépendent de la capacité de résilience de l'économie algérienne face au choc des prix du pétrole. À moyen terme, les perspectives macroéconomiques de l'Algérie dépendront de l'ampleur et du rythme de l'assainissement budgétaire, du rythme de mise en œuvre des réformes et de la pertinence des autres politiques. C'est dans cet esprit que nous avons cherché à élaborer un MTFF dans la section qui suit.

Section 2 : Présentation du « MTFF »

L'importance d'adopter une approche à moyen terme de la gestion budgétaire (MTFF) est généralement recommandée par les institutions internationales. Les décideurs politiques conçoivent des programmes d'assainissement budgétaire qui s'étendent généralement sur plusieurs années. Le rythme approprié des efforts de consolidation ainsi que le choix des instruments nécessitent une compréhension des conséquences à court et moyen terme des programmes budgétaires alternatifs. Le défi que représentent les pressions futures sur les dépenses peut nécessiter des réformes qui prennent des années à mettre en place et à produire un impact réel. Tous ces exemples soulignent l'importance de la planification de la politique budgétaire et la nécessité de l'inscrire dans un contexte à moyen terme.

La conduite d'une politique budgétaire saine nécessite une vision stratégique des finances publiques qui ancre le budget dans une perspective à moyen terme. En même temps, le cadre budgétaire à moyen terme (MTFF) intègre les choix et les priorités économiques et sociales d'un pays en fonction de ses objectifs de croissance et d'équité, des ressources disponibles et des considérations de viabilité de la dette. Dans de nombreux pays, le cadre macro-budgétaire soutient le budget annuel en tant qu'outil de politique économique le plus important du gouvernement.

Comme de nombreux pays, l'Algérie fait face à un défi de soutenabilité budgétaire qui exige des mesures d'assainissement des dépenses et d'améliorations des recettes. D'où la nécessité de développer un cadre budgétaire à moyen terme afin de pouvoir mesurer l'impact de ces mesures.

I- Definition de Medium-Term Fiscal Framework « MTFF »

Le MTFF est un instrument de planification et de budgétisation à Moyen Terme « MT » qui permet une gestion efficace de budget de l'Etat, appelé aussi Cadre Budgétaire à Moyen Terme « CBMT » qui sert à présenter un cadrage budgétaire cohérent.

Le MTFF comprend un cadre budgétaire à moyen terme et, dans de nombreux pays, des règles ou des objectifs budgétaires. Le cadre fournit le contexte dans lequel les objectifs budgétaires sont fixés, les choix politiques sont déterminés, et des projections réalistes des recettes et des dépenses sont préparées. C'est un cadre macro-budgétaire qui permet d'assurer la cohérence entre les quatre blocs de comptes macroéconomiques :

- ➤ Le secteur réel et les prix : les comptes nationaux, y compris le PIB par industrie et par dépense et les principaux prix agrégés (indices des prix à la consommation et à la production et déflateurs du PIB) ;
- Le secteur extérieur (balance des paiements avec projections de financement extérieur et d'épargne des fonds de patrimoine à l'étranger, exportations et importations de biens et services);
 - Le secteur fiscal (Evolution des recettes et des dépenses et de la dette publique).
- Le secteur monétaire (indicateurs monétaires avec projections pour le financement intérieur du gouvernement central et d'autres secteurs publics)

II- Objectif¹

La gestion budgétaire doit être dans une perspective pluriannuelle afin de mieux remplir les objectifs suivants :

- Assurer la discipline budgétaire globale ;
- Renforcer la pérennité des politiques publiques ;
- Accroitre l'efficacité de l'allocation des ressources budgétaires ;
- Donner une meilleure visibilité aux gestionnaires sur les possibilités pluriannuelles ;
- Améliorer les conditions de préparation de la loi des finances et de renforcer l'efficacité des arbitrages intersectorielles.

III- Rôle

Une meilleure planification des ressources et des dépenses exige de promulguer des politiques budgétaires dans une perspective pluriannuelle c'est-à-dire dans un contexte de planification de dépenses qui dépassent l'exercice. Une gestion efficace de ressources doit s'appuyer sur un système institutionnel qui²:

- Etablir des choix politiques dans un cadre réaliste de ressources disponibles à moyen terme ;
- ➤ Garantir que les décisions politiques et budgétaires sont fondées sur une divulgation intégrale des coûts attendus à moyen terme.
- Traduire les priorités stratégiques à long terme en programmes durables ;

² A.Fozzard., M. Holmes., J. Klugman et K.Withers.,2002., op.cit., p.30.

¹ www.dggpp-mf.gov.dz, consulté le 19/10/2020.

IV- Procédures d'élaboration d'un MTFF¹

Les flux économiques sont liés l'un à l'autre à travers les relations macroéconomiques. Ces relations reflètent trois approches : approche par l'absorption, approche dite fiscales et approche monétaire.

1- Approche par l'absorption de la balance des paiements

Partant de l'égalité comptable entre ressources et emplois de biens et services :

PIB+M=C+I+X

Sachant que : **A=C+I** alors on peut écrire : **PIB+M=A+X** et donc on peut déduire :

$$PIB=A+(X-M)$$
 ou encore $PIB-A=(X-M)$

En ajoutant aux deux membres de cette identité le solde du revenu des facteurs et celui des transferts courants avec le reste du monde, on a :

PIB+RNF+TRN-A=(X-M) +RNF+TRN et donc : RNDB-A=CA

On rappelle que:

PIB: Produit Intérieur Brut **X**: Exportations de biens et services non-facteurs

C: Consommation finale M: Importations de biens et services non-facteurs

I: Investissement Brut **A**: Absorption

RNF: Revenus Nets des facteurs

TRN: Transferts courants nets

RNDB: Revenu National Disponible Brut

CA: Solde courant de la balance des paiements

2- Approche fiscale de la balance des paiements ou approche épargne-investissement de la balance des paiements

En tenant compte du fait que : PIB = C + I + X On obtient : PIB = C + I + (X - M) et donc

PIB - C - I = (X - M)

Si-I=(X-M) Ou Si est l'épargne intérieure brute.

¹ FMI., « chapitre 06 : interrelations entre les comptes macroéconomiques »., p.107-111.

En ajoutant aux deux membres de cette identité le solde du revenu des facteurs et celui des transferts courants avec le reste du monde, on a :

$$PIB + RNF + TRN - C - I = (X-M) + RNF + TRN$$

Donc: RNDB - C - I = CA Et: S - I = CA

Ou S est l'épargne nationale brute.

En décomposant l'épargne et l'investissement entre le secteur des administrations publiques (g) et le secteur privé (p), on a :

$$(Sg+Sp) - (Ig+Ip) = CA$$

Ou bien, en groupant les secteurs : (Sg-Ig) + (Sp-Ip) = CA

On note, comme indiqué précédemment que le secteur privé comprend les ménages, les entreprises privées proprement dites et les entreprises publiques qui ne font pas partie des administrations publiques.

Sachant que:

On obtient:

S=RNDB-C
$$\longrightarrow$$
 S=PIB+RNF+TRN-C \longrightarrow S=C+I+X-M+RNF+TRN-C \longrightarrow S=I+X-M+RNF+TRN Et donc: S-I=CA et: (Sg-Ig) +(Sp-Ip) =CA

Ces deux derniers constituent ce qu'on appelle l'approche fiscale de la balance des paiements ou l'approche épargne-investissement de la balance des paiements.

3- Approche monétaire de la balance des paiements

Cette approche permet d'établir un lien entre la variation des avoirs extérieurs nets (ΔAEN) et la différence entre la variation de la demande de monnaie $(\Delta M2D)$ et la variation du crédit intérieur (ΔCIR) . L'hypothèse est qu'il s'agit d'une petite économie ouverte dont les taux de change sont fixes. On établit trois relations :

A partir de la relation de bilan simplifié de la situation monétaire on peut écrire que :

$$M2=AEN+CIR \longrightarrow \Delta M2=\Delta AEN+\Delta CIR$$

Et donc : on suppose que la demande de monnaie (en termes réels) est une fonction d'un nombre limité de variables, en particulier du revenu réel (variable d'échelle, relation positive) et des taux d'intérêts nominaux (variable cout d'opportunité, relation négative). On estime relation par la relation simplifiée : (M2D/P) = k*(PIB/P)

Où : **K**=coefficient de liquidité (inverse de la vitesse de circulation de la monnaie)

Soit :
$$(\Delta M2D/P) = k\Delta y$$

On définit l'équilibre sur le marché monétaire entre l'offre de monnaie (M2) et demande de monnaie (M2D)

$$M2=M2D \longrightarrow \Delta M2=\Delta M2D$$

Ou bien on en déduit que :

On dira qu'il y'a accroissement des avoirs extérieurs nets, c'est-à-dire que le solde global de la balance des paiements enregistrera un excédent, dans la mesure ou la variation du crédit intérieur est inférieur à la variation du stock de monnaie. Cette approche est appelée l'approche monétaire de la balance des paiements.

V- Elaboration d'un MTFF¹

Pour élaborer le MTFF, il faut d'abord de maitriser les liens économiques entre les comptes macro-économiques. Les variables clés des prévisions budgétaires comprennent : le PIB réel (et ses principales composantes telles que la consommation et l'investissement), le PIB nominal, l'inflation, les exportations, les importations, les taux de change, les taux d'intérêt, les prix du pétrole, etc. Nous montrons, sur la figure ci-dessous, les interrelations entre les comptes macroéconomiques.

_

¹ E. Verreydt., interrelations entre les comptes macroéconomiques. FMI, P.23.

Figure n° 17: Les interrelations entre les comptes macroéconomiques

SECTEUR REEL ADMINISTRATIONS PUBLIQUES Compte nationaux (Monnaie nationale, Comptes budgétaires (MSFP2001; monnaie nationale ; transactions) transactions) Consommation privée Recettes Consommation publique finale Dépenses Investissement privé Charges Paiements d'intérêts Investissement public Solde de gestion Exportations biens et services hors rev facteurs Transactions sur actifs non financiers Importation biens et services hors rev Capacité/ besoin de financement facteurs Financement intérieur (net) SECTEUR EXTERIEUR Système bancaire Balance des paiements (MBP6, dollars **EU**, transaction) Secteur non bancaire Compte des transactions courantes Financement extérieur Exportations de biens et services SECTEUR MONETAIRE Importations de biens et services Monnaie nationale, flux implicites Revenu primaire (net) Actifs extérieurs nets Revenu secondaire (net) Actifs intérieurs nets : **Public** Créances nettes sur l'Etat Privé Créances sur autres institution de dépôts Compte de capital et financier Autres postes (net) Investissements directs Base monétaire Investissements de portefeuille Numéraire Dérivés financiers Réserves des banques Autres investissements Erreur et omissions Solde Global de la BDP

Source: Document du FMI

Variation des avoirs de réserves

Nous pouvons résumer les interrelations suite à la figure présentée ci-dessus comme suit :

4 Interrelations entre : Secteur réel, secteur extérieur et administration publique

- Consommation publique finale et charges
- Paiements d'intérêts et revenus primaires nets
- Transactions sur actifs non financiers et investissement publiques
- Revenus secondaire net (public, privé) et dépenses
 Financement extérieur nets, investissement de portefeuille et autres investissements

4 Interrelations entre : secteur monétaire et administration publique

- Système bancaire, créances nettes sur l'Etat et créances sur l'Etat
- Créances sur autres institutions de dépôts et autres postes (net)
- Réserves des banques (banque centrale) et réserves des banques (autres institutions de dépôts)

4 Interrelations entre : secteur monétaire et administration publique

- Secteur monétaire (banque centrale), secteur extérieur (autres institutions)
- Actifs extérieurs nets (banque centrale), variation des avoirs de réserves, actifs extérieurs nets, investissement de portefeuilles, dérivés financiers et autres investissement

4 Interrelations entre : Secteur réel et secteur extérieur

- Exportations biens et services hors revenus facteurs et exportations de biens et services
- Importations biens et services hors revenus facteurs et importations de biens et services

1- Secteur réel

Le point de départ de l'élaboration du MTFF est de fournir des projections du secteur réel et plus particulièrement du PIB. Pour notre cas nous nous sommes limités à l'approche production du PIB. Les projections du PIB hydrocarbures sont élaboré à partir de la production et des prix du pétrole alors que la projection des autres secteurs provient du FMI (WEO-octobre 2020). Le PIB réel est déterminé à partir du déflateur. D'après les projections, la croissance reprendra légèrement en 2021 mais faiblira par la suite. Un tel niveau de croissance serait insuffisant pour faire face aux déficits courant et budgétaire et aussi pour résorber la masse des chômeurs.

Tableau n° 2: Secteur Réel

	Valeur en milliards de DA "2014-2025"											
								I	Projections			
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PIB courant	17228,6	16712,7	17514,6	18575,8	20259,0	20202,2	18269,0	20048,5	21573,8	22995,5	24564,9	26366,5
Hydrocarbures	4 657,8	3 134,2	3 025,6	3 660,0	4 348,7	3683,1	2675,4	3236,0	3679,4	4196,2	4753,6	5515,1
Autres secteurs	11 328,7	12 224,7	13 093,4	13 478,2	14 366,7	16519,2	15593,6	16812,6	17894,4	18799,2	19811,3	20851,4
Agriculture	1 772,2	1 935,1	2 140,3	2 281,9	2 491,1	2808,3	2650,9	2858,1	3042,0	3195,9	3367,9	3544,7
Indistries	837,7	919,4	979,3	1 062,2	1 130,3	1321,5	1247,5	1345,0	1431,6	1503,9	1584,9	1668,1
Batiments et travaux publics	1 794,0	1 917,2	2 072,9	2 202,8	2 413,3	2643,1	2495,0	2690,0	2863,1	3007,9	3169,8	3336,2
Service hors administration publiques	4 186,4	4 553,1	4 841,3	4 867,1	5 306,5	6112,1	5769,6	6220,7	6620,9	6955,7	7330,2	7715,0
Service administration publique	2 738,4	2 899,9	3 059,6	3 064,5	3 025,5	3634,2	3430,6	3698,8	3936,8	4135,8	4358,5	4587,3
Droits et taxes à l'importation	1 242,1	1 353,8	1 395,6	1 455,9	1 474,1	1784,4	1684,4	1816,1	1932,9	2030,7	2140,0	2252,3
PIB Constant	6793,4	7044,7	7270,2	7364,7	7467,8	7527,5	7116,4	7341,6	7529,3	7615,7	7694,1	7767,2
Croissance du "PIB réel	3,8	3,7	3,2	1,3	1,4	0,8	-5,5	3,2	2,6	1,1	1,0	0,9

Source: Calcul de l'auteur et FMI (WEO)

Selon les chiffres présentés dans le tableau ci-dessus, nous remarquons que la croissance du PIB réel, déjà en baisse depuis 2018, reculera de -5.5 % en 2020 suite au Covid-19. Ensuite la croissance reprendra légèrement pour se positionner à nouveau sur un sentier de croissance baissière pour atteindre 0,9% en 2025. Cette faible croissance générera des déficits jumeaux (déficits budgétaires et courant) et un taux de chômage élevé.

L'inflation devrait rester modérée en 2020, mais s'accélérera pour atteindre 7 % en 2025. Cette tendance haussière de l'inflation pourrait être expliquée par un double effet de la dépréciation continue du dinar et aussi par le financement monétaire du déficit budgétaire. Selon nos projection le dinar devrait perdre environ 37% de sa valeur par rapport au dollar entre 2020 et 2025 passant de 124 DA pour un \$ à 170 DA pour un \$.

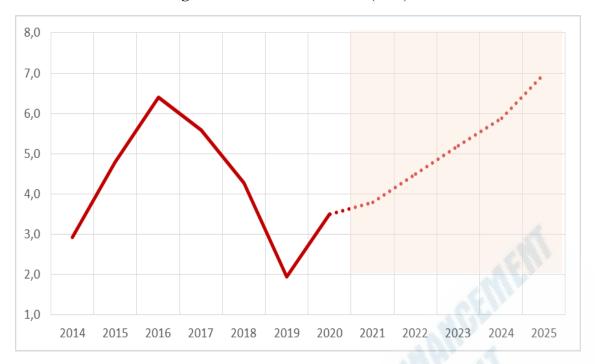


Figure n° 18: Taux d'inflation (en%)

Source: Calcul de l'auteur

3- Secteur des finances publiques

S'agissant des finances publiques, nous avons estimé les recettes des hydrocarbures à partir du PIB hydrocarbure nominal. L'évolution des recettes hors hydrocarbures dépend directement du PIB nominal hors hydrocarbure. Quant aux dépenses, nous avons émis des hypothèses de croissances (celles-ci dépendent logiquement des objectifs du gouvernement). A partir de ces éléments nous pouvons calculer le déficit et son financement. Le tableau ci-après présente les résultats de nos projections.

Tableau n° 3: Secteur du Gouvernement

	Synthèse	des opéra	ations de l	l'admnis tr	ation cent	trale ''201	4-2023"						
									Proje	ctions			
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
	En milliards de dinars algériens												
Recettes budgétaires et dons	5739	5104	5012	6048	6827	6615	6020	6696	7397	8230	8958	9887	
Recettes des hydrocarbures	3388	2375	1683	2238	2956	2743	1992	2410	2740	3125	3540	4107	
Recettes hors hydrocarbures	2351	2729	3329	3810	3871	3872	4028	4286	4657	5105	5418	5780	
Recettes fiscales	2092	2354	2482	2663	2927	3169	3352	3720	4131	4665	4953	5280	
Impots sur revenu et bénifices	881	1034	1109	1236	1341	1485	1631	1818	2054	2365	2500	2650	
Taxes sur biens et services	769	824	888	976	1097	1166	1206	1347	1483	1686	1800	1950	
Droits de douane	371	411	389	356	384	403	391	419	445	446	473	490	
Enregistrements et timbres	71	85	96	95	105	115	124	136	149	168	180	190	
Recettes non fiscales	259	375	847	1147	944	703	676	566	526	440	465	500	
Droits	76	247	177	179	193	207	222	242	268	306	330	360	
dividendes et interets de la banque d'Algérie	123	89	611	920	700	440	392	257	185	53	50	50	
Autres	60	39	59	48	51	56	62	67	73	81	85	90	
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total des dépenses	6996	7656	7299	7282	7899	7725	7225	7333	7463	8115	8234	8514	
Dépenses courantes	4495	4617	4587	4677	4670	4879	4655	4915	5213	5621	5900	6220	
Dépenses de personnel	1941	2127	2219	2193	2198	2198	2199	2320	2492	2700	2846,5	3014	
Pensions des moudjahidine	218	223	226	216	210	230	249	271	301	343	369	400,2	
Materiel et fournitures	162	180	186	120	112	125	117	133	154	181	199,5	220,8	
Transferts courants	2136	2044	1909	2075	2100	2250	1939	2040	2107	2223	2307	2398,9	
Paiements d'interets	38	43	47	73	50	76	151	151	159	174	178	185,7	
Dépenses d'investissement	2501	3039	2712	2605	3229	2846	2570	2418	2250	2494	2334	2294,4	
Solde budgétaire	-1257	-2552	-2287	-1235	-1072	-1111	-1205	-637	-66	115	724	1373	
Solde global primaire	-1219	-2509	-2240	-1162	-1022	-1035	-1054	-486	93	289	902	1559	
Solde hors hydrocarbures	-4645	-4927	-3970	-3472	-4028	-3853	-3197	-3047	-2806	-3010	-2816	-2734	
Financement	1257	2552	2287	1235	1072	1111	1205	637	66	-115	-724	-1373	

Source : Calcul de l'auteur

Selon nos estimations, le solde budgétaire demeure s'améliorerait graduellement et passerait d'un déficit en excédent en 2023 et ce grâce à la hausse des recettes et une relative maitrise des dépenses. S'agissant du solde hors hydrocarbures, un déficit aussi est enregistré et commence à baisser dans un contexte de diversification de l'économie.



Figure n° 19: Solde budgétaire (en % du PIB)

Source: Calcul de l'auteur

4- Secteur externe

En ce qui concerne le secteur externe (balance des paiements). Nous avons procédé à l'estimation des exportations dont l'essentiel provient des hydrocarbures (95%). Nous avons fait une hypothèse pour l'évolution des importations (il y a lieu de tenir compte du niveau historique et du ratio des importations/ PIB non-hydrocarbure). Il est nécessaire aussi de tenir compte de l'évolution du taux de change. Le solde de la balance des paiements est équilibré par la variation des réserves de change. Nous avons préféré présenter la balance des paiements en \$ pour éliminer l'effet change.

Tableau n° 4: Secteur Extérieur

		В	alance de	s paieme	nts ''2014	-2025''						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	2014	2013	2010			ls de dollar				2023	2024	2023
Compte des transactions courantes	-9,5	-27,2	-26,5	-22,04	-16,25	-18,332	-14,4	-13,4	-8,1	-5,1	-3,4	-1,7
Balance commerciale	0,3	-18	-20,3	-14,41	-7,45	-9,632	-6,7	-9,0	-6,4	-5,5	-4,8	-4,1
Exportations FAB	60	34.6	29.1	34.57	41,12	35	24,6	28,5	33,0	35,8	38,6	41,5
Variation	- 55	-42	-16	19	19	-15	-30	16	16	8	8	7
Hydrocarbures	58,4	33,1	27,7	33,2	38,9	32,9	23,0			30,8	32,6	34,5
Variation	-7,8	-43	-16	20	17	-15	-30	15	9	6	6	6
Variation Variation du volume (en %)	-0,6	0,1	7,3	-2,1	-3,7	1,6	1,7	2,2	2,2	2,2		O
Variation du prix (en %)	-7,2	-43,4	-22,1	22,1	18,9	-6,1	-4,5	-2,4	-0.8	0,2		
Autres	1,6	1,5	1,4	1,37	2,22	2,1	1,6	2	4	5	6	7
Audes	1,0	-6,3	-6,7	-2,1	62,0	-5,4	-23,8	25,0	100,0	25,0	20,0	16,7
Importations FAB	-59,70	-52,60	-49,40	-48,98	-48,57	-44,63	-31,24		-39,37	-41,33	-43,40	-45,57
Variation	8,60	-12	-6	-1	-1	-8	-31,24	20	5	5	5	-
Variation Variation du volume (en %)	9.6	-7.7	-2,3	-2,8	-1,4	-0,5	-7,2	-5,7	-6,1	-2,4	,	3
Variation du prix (en %)	-1	-4,5	-3,9	1,4	1,8	1,5	0,7	1,1	0,4	0,1		
Services et revenu (net)	-13,1	-12,0	-9,0	-10,6	-11,9	-11,9	-11	-7 . 8	-5,3	-3,3	-2,3	-1,3
Services (net)	-8,2	-7.5	- 7. 4	-8,03	-7,9	-8,4	-11 -7,6	-5,5	-3	-3,3 -2	-2,3 -1	0
Crédit	3,5	3,5	3,4	3,1	3,5	3,4	-7,6 3,4	-3,3 5	5	5	5	5
Débit	-11.7	-11	-10.8	-11,13	-11,4	-11,8	-11	-10,5	-8	-7	-6	-5
	-11,7	-4,5	- , -	-2,60	-11,4		-3,4				-0 -1,3	
Revenu (net)			-1,6			-3,5		-2,3	-2,3	-1,3		-1,3
Crédit	3,2	2,2	2,4	2,26	1,5	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Débit	-8,1	-6,6	-4	-4,86	-5,5	-5,2	-5,1	-4	-4	-3	-3	-3
Paiement d'interets	0	-0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres, y compris rapatriement des bénifices	-8	-6,5	-4	-4,82	-5,4	-5,2	-4	-4	-4	-4	-4	-4
Transferts (net)	3,3	2,8	2,8	3	3,1	3,2	3,3	3,4	3,6	3,7	3,7	3,7
Compte de capital	3,6	-0,3	0,2	0,2	1,3	1,4	1,5	4,8	3,8	4,9	5,9	6,9
Capital à moyen et long terme	1,3	-1,1	2	1	1,3	1,4	1,5	4,8	3,8	4,9	5,9	6,9
Investissements directs (net)	1,5	-0,7	1,6	1,2	1,5	1,6	1,7	2	3	4	5	6
Prets (net)	-0,2	-0,4	0,4	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	2,8	0,8	0,9	0,9	0,9
Tirages	0	0	0,9	0	О	0	О	3	1	1	1	1
Amortissement	-0,2	-0,4	-0,5	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1
Capital à court terme et erreurs et omissions	2,3	0,8	-1,8	-0,8	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	-5,9	-27,5	-26,3	-21,8	-15,0	-16,9	-12,9	-8,6	-4,3	-0,2	2,5	5,2
Financement	5,9	27,5	26,3	21,8	15,0	16,9	12,9	8,6	4,3	0,2	-2,5	-5,2
Réserves officielles	-5,9	-27,5	-26,3	-21,8	-15,0	-16,9	-12,9	-8,6	-4,3	-0,2	2,5	5,2
Pour mémoire												
Solde de transaction courantes (en % du PIB)	-4,4	-16,4	-16,6	-13,2	-9,4	-10,8	-9,8	-8,6	-5,0	-3,1	-2,0	-0,9
Prix du pétrole brut algérien (\$/baril)		53	45	54	71	65	43	48	51	52	53	54
Réserves officielles brutes (en milliards de \$ éch d	177,4	149,9	123,6	101,8	86,8	69,9	57,0	48,4	44,1	43,9	46,4	51,6
Idem, en mois d'importations de l'année suivante	33,4	30,1	28,2	24,7	21,3	17,3	15,3	18,6	14,1	13,4	13,5	14,3

Source : Calcul de l'auteur

Selon nos estimations, nous constatons que le solde des transactions courantes serait en nette amélioration mais il restera en zone négative jusqu'en 2025. Cette amélioration serait le résultat d'une amélioration des exportations et une augmentation plus faible des importations. Les réserve de change baisserait à 52 milliards de dollars en 2025 soit la moitié des réserves de 2015. Cependant, et malgré cette baisse des réserves, elles demeurent dans une zone confortable avec environ 15 mois d'importations.

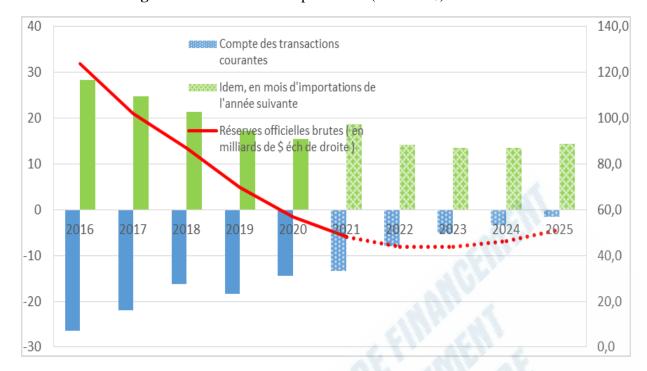


Figure n° 20: Balance des paiements (en M de \$)

Source: Calcul de l'auteur

5- Secteur monétaire

Le secteur monétaire présente l'évolution de la masse monétaire au sens large et sa contrepartie. En effet, l'évolution de la masse monétaire dépend directement du solde de la balance des paiements (avoir net extérieurs) et les crédits à l'économie dont les crédits au gouvernement (c'est la partie financement du budget). Les crédits au secteur privé sont estimés selon l'évolution du PIB hors hydrocarbure.

Tableau n° 5: Secteur Monétaire

		Situation	n monétai	re ''2014-	25''					6
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		,	(En milli	ards de d	riens à la	fin de la p	ériode)			
Avoirs exterieurs nets	12 596,1	11227,4	9485,6	7971,2	6020,74	4426,23	3309,92	2733,32	2697,5	3088,98
Banque d'Algerie	12 694	11 321	9 572	7 987	5 953	4 354	3 235	2 658	2 622	3 014
Avoirs exterieurs (banque commerciales,	-98,1	-93,4	-86,8	-15,4	68	72	75	75	75	75
Avoirs interieurs nets	1 220,1	3746,6	7177,4	9520,3	19250	20841	22056	23308	24560	25812
Crédit interieur	10 592,1	13 571,9	16 345,5	17 440,3	19250	20841	22056	23308	24560	25812
Crédit à l'Etat (net)	2 682,2	4 691,9	6 369,2	6 660,0	7665	8120	8151	8182	8213	8244
Crédit à l'économie	7 909,9	8 880,0	9 976,3	10 780,3	11585	12721	13905	15126	16347	17568
Dont : secteur privé	3 954,5	4 565,5	5 029,3	5 208,3	6013	6478	7080	7694	8308	8922
Autres postes net	-9 372,0	-9 825,3	-9 168,1	-7 920,0	0	0	0	0	0	0
Monnaie et quasi monnaie (M2)	13 816	14 974	16 663	17 492	25 271	25 267	25 366	26 041	27 257	28 901
Dépots sonatrach exclus	13 816,0	14 974,0	16 663,0	17 491,0	18 203,0	19 255,0	20 399,0	21 609,0	23 019,0	24 529,0
Monnaie	9 407,0	10 266,0	11 300,0	11 987,0	12500	13200	13900	14600	15500	16500
Quasi-monnaie	4 409,0	4 708,0	5 363,0	5 504,0	5703	6055	6499	7009	7519	8029
	(Variation en pourcentage)									
Avoirs exterieurs nets	-18,1	-10,9	-15,5	-16,0	-24,5	-26,5	-25,2	-17,4	-1,3	14,5
Crédit à l'économie	8,7	12,3	12,3	8,1	7,5	9,8	9,3	8,8	8,1	7,5
Monnaie et quasi monnaie(M2)	0,8	8,4	11,3	5,0	4,1	5,8	5,9	5,9	6,5	6,6
Dont : monnaie	1,6	9,1	10,1	6,1	4,3	5,6	5,3	5,0	6,2	6,5
Crédit à l'économie	8,7	12,3	12,3	8,1	7,5	9,8	9,3	8,8	8,1	7,5
Dont :secteur privé	10,3	15,5	10,2	3,6	15,5	7,7	9,3	8,7	8,0	7,4
Pour mémoire :										
Ratio liquidité (moyenne M2/PIB)	78,9	80,6	82,2	86,6	99,6	96,0	94,6	94,0	93,7	93,0
Crédit à l'économie /PIB	45,2	47,8	49,2	53,4	63,4	63,5	64,5	65,8	66,5	66,6

Source: Calcul de l'auteur

Suite au tableau présenté ci-dessus, nous constatons une hausse de la masse monétaire (M2), cette masse a atteint un pic de 11.3 en 2018 suite à une émission monétaire pour combler le déficit enregistré ensuite a baissé en 2019 mais qui va probablement enregistrera une hausse durant les prochaines années.

Section 3 : Quelle règle budgétaire pour une soutenabilité budgétaire en Algérie

Après avoir analysé la situation économique de l'Algérie dans la section 01 de ce chapitre et élaboré un cadre à moyen terme, il nous a apparu nécessaire d'élaborer des règles budgétaires pour une soutenabilité budgétaire en Algérie. En effet, dans cette section, nous intéressons à élaborer de diverses règles fiscales :

- ➤ Une règle de répartition des recettes à court terme ;
- Une règle de dépenses à court et moyen terme ;
- > Une règle de solde budgétaire à moyen terme.

I- Les défis des politiques macroéconomiques dans les pays exportateurs de pétrole

La forte dépendance d'un pays à l'égard des ressources pétrolières pose de sérieux problèmes pour l'orientation de ses politiques macroéconomiques.

1- Caractéristiques des économies riches en hydrocarbures 1

Dans la plupart des pays riches en ressources naturels comme le gaz, le pétrole, ont tendance à suivre une politique budgétaire pro-cyclique vu que les prix de ces derniers sont très volatils et ces économies ont plusieurs caractéristiques économiques semblables, notamment :

- Les réserves d'hydrocarbures sont épuisables ;
- Les réserves et les évolutions futures des prix sont incertaines ;
- Les prix des hydrocarbures sont extrêmement volatils ;

-

¹ ELKADHI Zouhair "Règles fiscales en Libye" 2020, non publié.

- Le secteur des hydrocarbures est généralement segmenté et plus ou moins séparée du reste de l'économie nationale ;
- Les revenus des hydrocarbures sont souvent une source importante de recettes publiques totales.

De ces caractéristiques particulières résultent les défis suivants pour la politique économique :

- Utilisation efficace des revenus des hydrocarbures ;
- > Soutenabilité budgétaire dans la perspective d'un flux de recettes d'hydrocarbures limité et incertain ;
- Considérations d'équité intergénérationnelle en ce qui concerne la distribution inter temporelle de la richesse pétrolière ;
- Transmission de la volatilité du secteur des hydrocarbures dans l'économie non liée aux hydrocarbures par la politique budgétaire, ce qui nuit au développement et à la croissance du secteur privé et réduit la qualité des dépenses publiques ;
- Phénomènes de syndrome hollandais par l'appréciation du taux de change réel, induite par d'importantes entrées de devises résultant des recettes d'exportation d'hydrocarbures ;
- Les problèmes de gouvernance et les comportements de recherche de rente dus à la concentration des revenus du secteur des hydrocarbures et leur importance pour le budget du gouvernement.

La plupart des pays pétroliers affichent un surplus budgétaire global mais un déficit hors pétrole surtout en période de hausse des prix. Cette situation parait moins inquiétante à court terme dans la mesure où les ressources sont abondantes mais elles ne sont pas infinies. Cette situation deviendra non viable une fois les gisements vieillissent et les ressources pétrolières commencent à diminuer. Pour éviter de telles situations, les pays pétroliers doivent se préparer dès maintenant en mettant en place les ajustements budgétaires nécessaires. Ces derniers sont aussi nécessaires pour garantir l'équité intergénérationnelle et le droit des générations futures à la richesse pétrolières dans le contexte de développement durable. D'où l'idée d'établir un cadre bien défini qui permet de juger en même temps de la viabilité de la politique budgétaire, de sa durabilité et de son équité.

Les travaux théoriques et empiriques sur cette question sont très abondants et font référence à l'Hypothèse du Revenu Permanent « HRP » développée par Friedman (1957). Cette règle limite les recettes d'hydrocarbures d'une année donnée aux intérêts perçus sur le total de la richesse hydrocarbure (extraite ou non), en convertissant un afflux temporaire de revenus des ressources en un revenu permanent qui peut être maintenue indéfiniment. L'idée est que, puisque les hydrocarbures sont épuisables, la consommation de tous les revenus pétroliers devient injuste pour les générations futures. En bref, l'actif du sous-sol devrait profiter aux générations actuelles et futures d'une manière égalitaire.

En se référant à une étude menée par le FMI en 2005 pour le cas de l'Algérie¹, la politique budgétaire est insoutenable si le déficit hors hydrocarbures est égal ou supérieur à la richesse nette du gouvernement. En d'autres termes, les dépenses totales ne devraient pas dépasser le rendement de la richesse nationale ou les "recettes permanentes".

La richesse totale provient de deux sources : c'est d'abord la richesse pétrolière mais aussi une richesse financière qui résulte de l'accumulation d'un pourcentage de l'investissement d'une partie des revenus pétroliers.

L'Algérie dispose d'environ 10 milliards de baril Les réserves prouvées de pétrole et de 4,1 milliards de tonnes de pétrole (Tep). Nous n'avons pas tenu compte dans ce travail des ressources des Condensats, des produits raffinés et du gaz liquéfié qui peuvent être aussi importants. Nous avons supposé que les réserves pétrolières s'épuisent en 2080 et que la production pétrolière atteindra son pic en 2050 avec une production proche de 1 million b/j.



Figure n° 21: Production pétrolière (million b/j)

Source : Calcul de l'auteur

-

¹ FMI.,2005., **Algeria: Selected Issues.**, IMF Country report n°05/52.

S'agissant du Gaz, nous avons également supposé que les ressources s'épuisent en 2080 avec une production maximale en 2050. Rappelons à cet égard, que nous avons considéré que les réserves prouvées. Celles-ci peuvent évoluer au fur et à mesure des découvertes de nouveaux gisements.

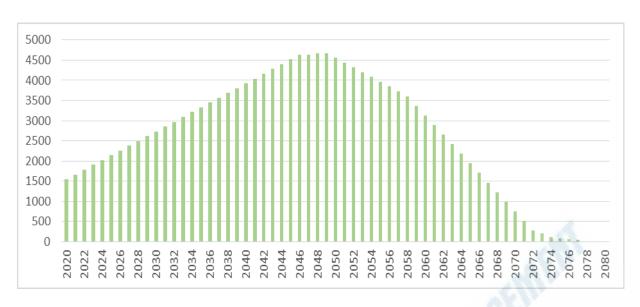


Figure n° 22: Production du Gaz (billions de BTU)

Source : Calcul de l'auteur

En ce qui concerne ce travail analytique, nous avons examiné les hypothèses suivantes :

- Les réserves de pétrole sont de 48,4 milliards de barils (nous n'avons pas pris en compte les réserves de gaz, qui sont également très importantes);
 - Les réserves pétrolières seront épuisées en 2080 avec un pic de production en 2045 ;
 - Nous avons supposé que le prix du pétrole reste à 50 dollars le baril ;
 - Les revenus pétroliers représentent 85% de la production ;
- Une part de 15 % des revenus pétroliers est transférée au fonds d'épargne et le reste sert à financer le budget.

800000 ·Richesse financière 700000 Richesse pétrolière 600000 Richesse totale 500000 400000 300000 200000 100000 0 2042 2044 2046 2048 2050 2052 2054 2056 2060 2064 2066 2066 2068 2070 2070 2070 2070

Figure n° 23: Richesse pétrolière, Financière et Totale

Source: Calcul de l'auteur

En supposant que le rendement de la richesse est de 3 % par an et que le PIB hors hydrocarbures augmente de 5 % chaque année, le déficit hors hydrocarbures en pourcentage du PIB hors hydrocarbures est le suivant : à court terme, le déficit peut être élevé, mais à mesure que la richesse pétrolière diminue, le déficit devrait diminuer.

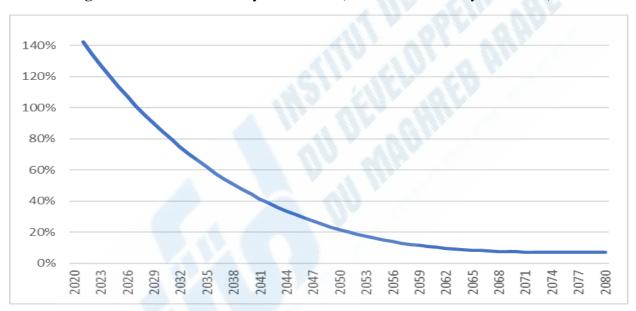


Figure n° 24: Déficit hors hydrocarbures (en % du PIB hors hydrocarbure)

Source : Calcul de l'auteur

II- Règles fiscales

Diverses règles fiscales ont été adopté notamment¹ :

- La règle budgétaire basée sur l'hypothèse de revenu permanent ;
- La règle de l'équilibre budgétaire ;
- La règle de la dette ;
- La règle de dépenses et des recettes.

Lors de la mise en place de ces règles, les pays doivent assurer un suivi pertinent et efficace pour réduire les dépenses inutiles et pour adopter une de ces règles il faut d'abord voir la part économique non pétrolière par rapport au secteur pétrolier.

Une description des règles fiscales de base est présentée dans le tableau ci-dessous, nous illustrons par de pays riches en ressources naturelles.

57

¹ Budina.N., T. Kinda., A. Schaechter et A.Weber.,2012., **les règles fiscales en un coup d'oeuil**., document de travail du FMI n°12/273., Washington.

Tableau n° 6: Description des règles fiscales adoptées par quelques pays riches en ressources naturelles

Types de règles	Règles	Pays	Description de la règle
Règle de l'équilibre budgétaire	Limiter les soldes budgétaires globaux ou primaire, en terme	Mexique	Formule pour calculer les prix du pétrole à long terme pour projeter les recettes pétrolières budgétaires et une règle budgétaire d'équilibre budgétaire.
	agrégés ou structurels.	Nigeria	Un objectif pour le déficit budgétaire primaire hors hydrocarbures. La règle stipule que les revenus des hydrocarbures au-dessus du niveau budgété de prix et de production doivent être transférés au fonds souverain.
		Russie	Règle du prix du pétrole selon laquelle les revenus des hydrocarbures dépassant le niveau budgété sont transférés au fonds souverain.
		Chili	Un comité indépendant détermine le solde structurel sur 10 ans sur la base des revenus du cuivre. La règle exige que le solde structurel soit excédentaire de 1 % du PIB. Cet objectif a été abaissé à 0,5% en 2008.
		Mongolie	Le déficit structurel ne doit pas dépasser 2% du PIB.
		Norvège	Le déficit structurel non pétrolier ne devrait pas dépasser 4%. Dans certaines circonstances, des dérogations temporaires sont autorisées.
		Perou	Plafond de déficit fixé à 1% du PIB pour le secteur public non financier
Règle de la dette	Limite de la dette publique en	Indonésie	La dette totale ne doit pas dépasser 60% du PIB.
	pourcentage du PIB	Mongolie	La dette publique ne devrait pas dépasser 40% du PIB

Règle des dépenses	Limite des dépenses	Mongolie	Croissance des dépenses limitée à la croissance du PIB non minier.
	totales ou courantes, en		
	termes absolus, en taux	Perou	Croissance réelle des dépenses courantes limitée à 4%.
	de croissance ou en		
	pourcentage du PIB		
Règle de revenus	Plafond des revenus	Algerie	Les revenus d'hydrocarbures supérieurs au niveau budgété, sur la base du prix
	globaux ou des revenus		du pétrole de référence, sont transférés au FRR .
	du pétrole, du gaz ou		
	des minéraux	Alaska	50 à 75% des recettes pétrolières moins l'impôt sur le revenu et l'impôt foncier
			sont inscrits au budget ; le reste est conservé dans le Fonds permanent de
			l'Alaska, qui économise certains revenus et verse le reste directement aux
		_	citoyens.
		Botswana	
			Les revenus miniers ne peuvent être utilisés que pour des investissements
			publics ou être économisés dans le Fonds Pula.
		Kazakhstan	
		Kazakiistaii	8 milliards USD plus / moins 15 % (selon la croissance économique) des
			revenus pétroliers sont transférés du Fonds national au budget chaque année.
		Timor-Leste	revenus petroners sont transferes du Fonds national au oudget chaque aimee.
		Timor-Leste	Les revenus inscrits au budget du Fonds pétrolier ne peuvent excéder 3% de la
			richesse pétrolière nationale.
		Trinité et	nenesse petronere nationale.
		Tobago	Un maximum de 40 % des recettes pétrolières et gazières excédentaires au-
		Todago	dessus des recettes estimées est utilisé pour financer le budget ; le reste va au
			Fonds du patrimoine et de stabilisation. Une moyenne des revenus sur 11 ans
			est utilisée pour les estimations budgétaires.
			est utilisee pour les estillations ouagetaires.

Source: FMI

1- Règle de répartition des recettes

Beaucoup de pays dans le monde riches en ressources naturelles ont adopté la stratégie de carde budgétaire fondé sur des règles pour une meilleure allocation de ressources et une répartition pertinente des recettes entre les dépenses récurrentes, le court terme et les investissements à long terme.

1-1 Présentation du modèle de la règle de répartition des recettes

Cette stratégie passe d'un modèle de fonds souverain unique à un modèle à deux fonds comprenant un :

- Fonds d'épargne : avec un horizon d'investissement à long terme et donc un appétit pour le risque important ;
- Fonds de stabilisation : axé sur les risques plus faibles investissements qui peuvent être liquidés pour répondre à tous besoin de ressources budgétaires à court terme (par exemple en réponse à une baisse inattendue des prix du pétrole) qui correspond au FRR actuellement en Algérie.

Ce modèle permet d'investir les ressources à plus long terme conformément à un ensemble très clair de normes fondées sur le rendement à plus long terme.

Nous recommandons alors 15 % des recettes des hydrocarbures qui doivent être transféré dans un fonds d'épargne.

1-2 Avantages et inconvénient

Cette stratégie permet de compenser une diminution des richesses d'un pays par une richesse financière, en général cette procédure se fait avec la création d'un fonds parallèle qui sera par la suite une source de financement en cas un besoin de financement et surtout avec un niveau de dépenses croissant comme le FRR pour le cas de l'Algérie, c'est-à-dire qu'une part de revenu du gouvernement doit être transféré à un tel fond pour répondre aux besoins de consommation et qui garantit un surplus de patrimoine des ressources naturelles du pays.

Un portefeuille de fonds d'épargne à long terme aura tendance à être plus exposé aux facteurs de risque qui génèrent des rendements à long terme plus élevés. Au fil du temps, les revenus générés par un tel fonds d'épargne devraient compléter et remplacer les recettes fiscales directes provenant des recettes pétrolières annuelles et correspondre aux engagements croissants et aux besoins de dépenses du gouvernement.

1-3 Recommandation

Il est très important de mentionner que le fond de stabilisation devrait fonctionner dans un cadre très clair de directives d'une bonne gouvernance qui garantit une meilleure intégration transparente dans une stratégie budgétaire annuelle et pluriannuelle et qui empêchent le détournement des ressources budgétaires et l'émergence de structures budgétaires « parallèles ». Cette mesure a été par exemple fortement soulignée par le FMI dans un contexte de double fonds appliqué par l'Arabie saoudite.

Un fonds d'épargne devrait être géré par un organisme d'investissement de portefeuille, indépendant du processus budgétaire. Ce qui permet à garantir un rendement réel à long terme qui contribuera à une source durable et stable de revenus non pétroliers au budget.

Plus concrètement, les investissements du fonds d'épargne nécessitent une expertise technique en matière d'investissement dans une gamme de classes d'actifs, de facteurs de risque et de gestion externe.

C'est dans ce sens que nous recommandons l'élaboration des règles très claires sur la manière dont les structures actuelles doivent être utilisées pour gérer de manière pertinente et efficace les revenus des hydrocarbures dans un objectif de faciliter une séparation efficace entre la stabilisation des revenus à court terme et les objectifs de génération de revenus à plus long terme.

Ce fond devrait être la responsabilité d'une unité de contrôle distincte présidée par le ministre des Finances à fin d'assurer plus de transparence avec le processus budgétaire. Le profil d'investissement du Fonds de stabilisation serait similaire à celui du portefeuille de réserve conventionnel de la banque centrale, en mettant l'accent sur la liquidité et la préservation du capital sur les marchés à revenu fixe et monétaire.

L'inclusion du ministre des Finances dans la surveillance du Fonds de stabilisation contribue encore une fois à assurer son intégration efficace dans le processus budgétaire. Le ministère des Finances doit être en mesure de puiser dans les actifs et les revenus du Fonds de stabilisation - quoique d'une manière limitée par la règle budgétaire directrice et incorporée dans des politiques et procédures normalisées de planification et de supervision budgétaire. L'indépendance opérationnelle et les pouvoirs délégués du Fonds d'épargne devraient exiger des niveaux appropriés de surveillance et de rapports.

De telles règles aideraient le gouvernement algérien à avoir une vision plus claire et une gestion bien définie qui aide à prendre des décisions plus pertinentes et efficaces.

2- Règle des dépenses

L'adoption des règles en matière de dépenses peuvent aussi considéré par les outils les plus saines dans une stratégie budgétaire efficace telles qu'une budgétisation descendante et des processus de budgétisation plus centralisés. La promulgation des règles de dépenses bien définies est considérée comme un axe très important pour atteindre à des règles d'équilibre budgétaire très efficaces.

2-1 Présentation de la règle de dépenses

Les règles relatives aux dépenses permettent de remédier à deux écueils fréquents dans l'élaboration de la politique budgétaire :

- Les dépassements récurrents des dépenses primaires ;
- Les politiques budgétaires pro-cycliques.

Nous recommandons ici une règle de dépenses : il est préféré que les dépenses courantes (salaires, biens et services) ne dépassent pas 30 % du PIB hors hydrocarbures et qu'elles n'augmentent pas plus que le taux d'inflation chaque année.

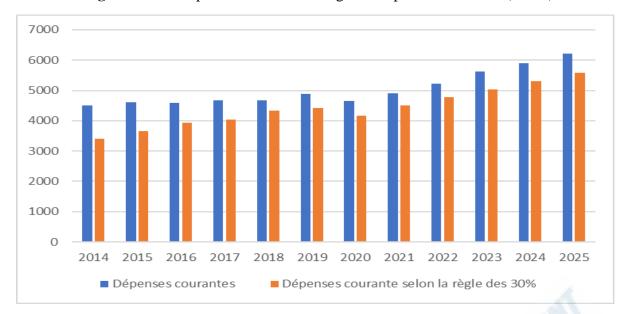


Figure n° 25: Dépenses courantes et règle de dépenses courantes (MDA)

Source: Calcul de l'auteur

Cette règle de dépenses à court et moyen terme est recommandée pour l'Algérie. Selon le FMI, l'avantage d'une telle règle est sa visibilité et qu'elle peut être liée à la capacité d'absorption de l'économie.

2-3 Avantages et inconvénients

Les règles de dépenses peuvent diminuer les risques liés du volet recettes des budgets publics comme les réductions d'impôts non financées ou les prévisions des recettes systématiquement optimistes. Elles sont également complémentaires de la planification pluriannuelle et des cadres budgétaires à moyen terme (MTBF).

Les règles de dépenses apportent également de la visibilité et lient les dépenses à la capacité d'absorption de l'économie, lui donnent la flexibilité d'ajuster les objectifs en fonction des tendances économiques. Une telle règle devient encore plus puissante si elle complète une règle de plafond de déficit.

Parmi ses risques, cette règle peut créer une pro-cyclicité dans l'économie et affecter la stabilité macro-économique dans le cas où l'objectif de dépenses est défini comme une part de

PIB. A cet effet elle est limitée dans le cas de l'adoption concomitante de règles de plafonnement du déficit. Les règles de plafond de déficit fournissent une garantie supplémentaire de durabilité.

Elle pourrait créer des incitations à utiliser les dépenses fiscales pour divers objectifs politiques pour lesquels les dépenses directes pourraient être mieux adaptées. Une fois que des dépenses fiscales importantes ont été introduites, il est politiquement difficile de les retirer. Cela peut conduire à une érosion de l'assiette fiscale et à un système fiscal trop compliqué. Ces lacunes rendent souhaitable de compléter les plafonds de dépenses par des règles d'équilibre budgétaire et / ou des réglementations claires limitant l'incitation à recourir aux dépenses fiscales.

2-3 Recommandation

Il est souvent conseillé de compléter les règles de dépenses par des objectifs à moyen terme afin que le solde budgétaire soit basé sur des hypothèses de croissance et des projections de recettes plausibles.

3- Règles d'équilibre budgétaire

Ce sont des règles appelées des règles d'or. Dans la pratique, ces règles d'or sont parfois difficiles à mettre en œuvre et peuvent créer des opportunités pour les gouvernements de contourner d'autres règles.

3-1 Présentation des règles d'équilibre budgétaire

Suite à des recherches empiriques récentes, les règles d'équilibre budgétaire sont des outils politiques efficaces car, en moyenne, elles sont liées à de meilleurs résultats budgétaires - c'est-à-dire des excédents plus élevés ou des déficits plus faibles.

Ces règles sont également vulnérables aux incertitudes sur la mesure de l'écart de production, ce qui rend difficile le suivi en temps réel.

Nous recommandons ici une règle selon laquelle le déficit hors hydrocarbures ne devrait pas dépasser 15 % du PIB hors hydrocarbures.



Figure n° 26: Déficit budgétaire hors hydrocarbure (en % du PIB hors hydrocarbure)

Source: Calcul de l'auteur

3-2 Avantages et inconvénients

Elles risquent de réduire la qualité des dépenses publiques. Si aucun élément n'est exclu de leur couverture, l'ajustement budgétaire peut s'appuyer excessivement sur des coupes dans les catégories de dépenses favorables à la croissance (par exemple, les dépenses de R&D, les dépenses d'infrastructures). Cela a incité certains pays à introduire des règles d'équilibre budgétaire qui excluent les dépenses d'investissement.

Une critique majeure des règles d'équilibre budgétaire concerne leur effet négatif potentiel sur la stabilisation macroéconomique. Plus précisément, les règles d'équilibre budgétaire définies en termes nominaux (soit en niveau, soit en pourcentage du PIB mais non corrigées du cycle) peuvent introduire un biais pro-cyclique dans la conduite de la politique budgétaire ; car un ralentissement économique impliquerait mécaniquement une diminution des dépenses, augmentant ainsi l'instabilité déjà forte de l'économie algérienne.

Il s'agit d'une règle qui pourrait être appliquée à moyen terme car elle nécessiterait d'abord des activités de recouvrement des impôts meilleures et plus stables, ainsi qu'une restructuration du régime fiscal et la création de nouveaux instruments fiscaux. Il faudrait également que les chiffres du PIB hors hydrocarbures soient effectivement estimés régulièrement par le ministère du Plan.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de dégager une analyse sur la situation économique en Algérie dans une première section ensuite dans une deuxième section nous avons élaboré un MTFF qui par nature nous donne une bonne planification des ressources , et qui conduit à une meilleure harmonisation des dépenses au sein d'une économie

Enfin, dans une troisième section nous avons essayé d'élaborer des règles budgétaires pour une meilleure soutenabilité budgétaire en Algérie. Le respect de ces règles nous conduit à une meilleure stratégie budgétaire que doit suivre le Ministère Algérien des Finances pour assurer une meilleure stabilité budgétaire qui sera un vecteur important pour une stabilité économique.

Conclusion Générale

A l'échelle internationale, l'année 2020 s'inscrit dans les années difficiles dans tous les pays du monde suite à la crise sanitaire du Covid-19. Cette pandémie n'a épargné aucun secteur économique dans la mesure où les chaines d'approvisionnement international ont été interrompues. Les pays exportateurs du pétrole ont quant à eux subi un nouveau choc pétrolier. Ces pays ont subi de sérieux problèmes dans leurs économies vu la chute des prix de pétrole causée par la baisse de la demande.

A l'échelle nationale, l'Algérie étant considéré comme un pays exportateur de pétrole, est confronté à une situation économique difficile depuis des années comme on a pu le voir tout au long de notre analyse. Cette dernière a fait apparaître que l'économie algérienne est une économie fortement dépendante des hydrocarbures, et, que le secteur hors hydrocarbure n'est pas très compétitif dans la mesure où il repose essentiellement sur le montage des produits importés.

Selon le FMI (2020) et aussi selon nos prévisions, nous constatons que l'année 2020 sera considérée parmi les années les plus difficiles pour l'économie algérienne avec un recul de la croissance économique du PIB réel à (-5.5 %). Malheureusement, cette croissance demeurera faible pour les prochaines années en absence de réformes structurelles. Les autorités algériennes sont appelées à accélérer le rythme des réformes afin d'éviter de nouvelles crises économique et sociale.

C'est dans ce esprit que nous avons choisi notre thème de mémoire dont l'objectif est d'élaborer un Medium Terme Fiscal Framework « MTFF » permettant une meilleure planification budgétaire tout en tenant compte des autres variables macroéconomiques. Nous avons également jugé utile d'étudier la possibilité de mise en place des règles budgétaires afin d'assurer une meilleure soutenabilité budgétaire et garantir une équité intergénérationnelle.

Les résultats de notre recherche montrent que les équilibres macroéconomiques resteront fragiles durant les cinq prochaines années. Une période qui sera encore marquée par des déficits jumeaux. Ces résultats nous ont amenés à recommander des règles d'ajustement budgétaire afin de redresser la situation budgétaire et de renforcer la résilience de l'économie algérienne. Les règles budgétaires présentées ci-dessus et recommandées dans la présente recherche peuvent être résumées comme suit :

Nous recommandons le prélèvement de 15 % des recettes des hydrocarbures pour alimenter un fond d'épargne (un fond d'investissement) ;

- ➤ Les dépenses courantes ne doivent pas dépasser 30 % du PIB hors hydrocarbures et ne doivent pas augmenter plus que le taux d'inflation chaque année (court et moyen terme) ;
- Nous recommandons ici une règle selon laquelle le déficit hors hydrocarbures ne devrait pas dépasser 15 % du PIB hors hydrocarbures.

Le respect des règles budgétaires dépend fondamentalement de leur respect ou non. Le Gouvernement et plus particulièrement le ministère des Finances devrait logiquement veiller au respect de telles règles et justifier à chaque fois que nécessaire le non-respect de ces règles. Les principes de mise en œuvre suivants doivent être pris en compte pour les règles budgétaires proposées :

- ➤ Il faut que toute règle maintenue par des textes juridiques solides et cette base légale doive établir les conditions de modification de la règle. Avec aussi l'existence d'un mécanisme de contrôle et des procédures d'application en cas de non-respect ;
- Ces règles sont élaborées dans un contexte budgétaire à moyen terme qui dépasse l'année budgétaire pour mieux s'adapter aux circonstances;
- ➤ Il faut que ces règles aient un suivi comptable en temps opportun et d'une estimation précise trimestriellement et annuellement ;
- La nécessité de suivi de la fiabilité des données et leurs disponibilités à temps et aussi la création d'un organe de contrôle indépendant pour éviter les écarts lors d'une non-conformité;
 - L'instauration des clauses de dérogation à la règle en cas de catastrophes naturelles.

Comme tout travail de recherche, notre travail n'est pas sans limites et pourrait être amélioré davantage. En effet, le manque de profondeur dans l'analyse de certains points qui doivent être plus détaillés à cause de la confidentialité des informations des sources nationales et le manque de quelques statistiques à jour vu la situation politique en Algérie. Le MTFF élaboré devrait être encore affiné et les hypothèses devraient faire l'objet de discussion. De même les règles budgétaires devraient faire l'objet d'un débat national.

Références Bibliographiques

Articles scientifiques

Anuradha. D-G., Charles.S., 2001., « Conférence sur la macroéconomie : Enjeux de la réforme des finances publiques »., Institut du FMI Washington., p.9.

Bean, Charles R., and Willem Buiter., 1987., «The Plain Man's Guide to Fiscal and Financial Policy »., London: Employment Institute., October.

Ben Yahia., 2015., Le système des finances publiques tunisien : « Etat des lieux et introduction aux enjeux de la prochaine réforme »., Observatoire Tunisien de l'Economie.

Budina.N., Kinda.T., Schaechter.A.et Weber.A.,2012., « les règles fiscales en un coup d'oeuil »., document de travail du FMI n°12/273., Washington.

Croce.E.,2001., Conférences sur la macro-économie : Evaluation du solde budgétaire. FMI., Washintong., p.20-21.

Destanne De Bernis, G., 1971., Le Plan Quadriennal de l'Algérie 1970-1973., p.195.

FMI., « Chapitre 06 : interrelations entre les comptes macroéconomiques »., p.107-111.

FMI., 1996., « Ajustement budgétaire : principes directeurs »., Série n°49-F. Washintong. p.15-16.

FMI.,2016., Annual Meeting of Arab Ministers of Finance.

FMI.,2018., article IV: consultation, press release, staff report, and statement by the executive director for ALGERIA., Série n°18/168., p.28-33.

Fozzard.A., Holmes.M., Klugman.J et Withers.K., « extrait de recueil de référence pour les stratégies »., document du FMI.

La Banque Mondiale, 1982. « Algérie : Le Plan de Développement Quinquennal et les Perspectives à Moyen Terme 1980-84 ». Vol. 1, Rapport n°3668-AL., p.03.

La Banque Mondiale, 2007. « Une Revue des Dépenses Publiques ; A la Recherche d'un Investissement Public de Qualité ». Vol. 1, Rapport n°36270-DZ. p.04.

Articles électroniques

El-watan.,2019., « le déficit budgétaire entre indicateur de gestion et artifice comptable »., Leaders [en ligne], mis en ligne Octobre 2019, consulté le 01/10/2019.URL : https://www.elwatan.com/.

Ouramdane Mehenni.,2020., « FMI : la croissance économique de l'Algérie devrait s'établir à -5.5 % en 2020 »., Leaders [en ligne], mis en ligne 15 Octobre 2020, consulté le 15/10/2020.URL : https://www.algerie-eco.com/.

Circulaires et rapports

Article n°3 de l'ordonnance n°74-68 du 24 Juin 1974 portant deuxième plan quadriennal 1974-1977.

Article n° 11 de la loi n°87-17 du 07 Juillet 1984 relative aux lois de finances.

Article n° 23 de la loi n°87-17 du 07 Juillet relative aux lois de finances.

Article n° 24 de la loi n°87-17 du 07 Juillet relative aux lois de finances.

Article n° 35 de la loi n°87-17 du 07 Juillet relative aux lois de finances.

Bulletins statistiques de la BA n°26 -n°48.

Rapport de l'ONS n°898-n°900.

Ouvrages

Biales.M., Leurion R, Rivaud J-L., 2006., « L'essentiel sur l'économie ».

François.A., Olivier F., Rémy R., 2007., « Finances publiques ». 2eme édition.p.40.

Parkin, M., ROBIN B., BENOITE C-M., 2010., « Introduction macroéconomie moderne ». p.386.

Patrick ARTUS,1996., « Déficits publics : théorie de pratique »., édition Economica 1996, p.8.

Percebois.J., 1991. « L'économie des finances publiques ». p.6.

Documentations

Amani, I.,2017. « Impact des composantes de la politique budgétaire sur l'inflation et la croissance en Algérie 1970-2014 ». Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme de doctorat LMD en science économiques. Université d'ORAN2. p.50-66.

Laksaci.M.,2019. « Financement du déficit global du Trésor et viabilité de la dette publique », 09 Décembre 2019, p.10.

Ghazouani. K., Politiques économique. Cours destiné aux élèves de l'ENA de Tunis.p.69.

Kambale.M-O., 2014. « Macroéconomie »., cours inédit., L1 tous., Sciences économique et Gestion à l'UCG 2014-2015.

Kecili.T., Mesbah.M.,2014., « Analyse économétrique de la relation entre le déficit budgétaire et l'out put GAP cas de l'économie algérienne 1970-2012 ». Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Planification et Statistique. Ecole Nationale Supérieure De Statistique Et D'économie Appliquée (ENSSEA). p.8.

Bouhani.K.,2019., « Evaluation de l'impact inflationniste de la politique budgétaire : cas de la Tunisie »., Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme d'une formation professionnelle de l'IFID, Institut De Financement du Développement du Maghreb Arab « I.FI. D »., p.24 -25.

Sites électroniques

BA., Banque d'Algérie. [En ligne] : https://www.bank-of-algeria.dz/

BM., Banque Mondiale. [En ligne]: https://www.banquemondiale.org/

FMI., Fonds Monétaires International. [En ligne]: https://www.imf.org/

JORADP., Journal Officiel. [En ligne]: https://www.joradp.dz/

OCDE., Organisation de Coopération et de Développement Economique. [En ligne] : https://www.oecd.org/fr/

ONS., Office Nationale des statistiques. [En ligne]: https://www.ons.dz/

Portail du Ministère des Finances de la république Algérienne., [En ligne] : http://www.mf.gov.dz/

Annexes

Annexe n° 1: Schéma des flux économiques et financiers-illustration de l'approche par l'absorption de la balance des paiements

	Comptes nationaux	Adm. publiques	Secteur privé	Secteur bancaire	Reste du monde	Σ
Revenu national disponible brut ¹	-RNDB	<i>T</i>]_	RNDBp]_			0
Consommation	C	⊤ –cg –Ig	-Cp Sp			0
Investissement brut	,	-Ig '	-Ip '			0
Exportations (b. et s.n.f.) ²	X				-X	0
Importations (b. et s.n.f.)	-M				M	0
Services facteurs (net)	RNF				-RNF	0
Transferts (net)	TRN				-TRN	0
Solde des opérations non financières		Sg – Ig	Sp – Ip	= - (X - M + RNF + TRN	0
Financement extérieur :						
Investissements directs			IDE		-IDE	0
Capitaux à moyen et long termes (ne	t)	ΔKMg	ΔKMp		$-\Delta KM$	0
Capitaux à court terme (net)		ΔKCg	ΔKCp		−ΔKC	0
Allégement de la dette		ΔADg	ΔADp		$-\Delta AD$	0
Variation des avoirs extérieurs nets				−∆AEN	ΔAEN	0
Financement intérieur :						
Crédit intérieur		$\Delta CIRq$	$\Delta CIRp$	$-\Delta CIR$		0
Variation de la masse monétaire			-∆M2	$\Delta M2$		0
Financement intérieur non bancaire		ΔFNB	−∆FNB			0
Autres postes		APg	APp	APb	-AP	0
Σ	0	0	0	0	0	0

¹Revenu national disponible brut = PIB + Services facteurs (net) + Transferts (net).

Annexe n° 2: Schéma des flux économiques et financiers-illustration de l'approche monétaire de la balance des paiements

	Comptes nationaux	Adm. publiques	Secteur privé	Secteur bancaire	Reste du monde	Σ
Revenu national disponible brut ²	-RNDB	τ -cg -lg	RNDBp]	2012	AANY .	0
Consommation	C	−Cg Sg	-Cp Sp			0
nvestissement brut	,	−Ig *	-Ip			0
Exportations (b. et s.n.f.)3	X				-X	0
mportations (b. et s.n.f.) ³	-M				M	0
Services facteurs (net)	RNF				-RNF	0
Transferts (net)	TRN				-TRN	0
Solde des opérations non financières		Sg – Ig	Sp - Ip	= -(X - M + RNF + TRN)		0
financement extérieur :						
nvestissements directs			IDE		-IDE	0
apitaux à moyen et long termes (ne	t)	ΔKMg	∆КМр		-AKM	0
apitaux à court terme (net)		ΔKCg	ΔKCp		-AKC	0
Allégement de la dette		ΔADg	ΔADp		-AAD	0
/ariation des avoirs extérieurs nets				–∆AEN	ΔAEN	0
financement intérieur :						
Crédit intérieur		ΔCIRg	ΔCIRp	-ACIR		0
/ariation de la masse monétaire			-ΔM2	∆M2		0
inancement intérieur non bancaire		ΔFNB	−ΔFNB			0
Autres postes		APg	APp	APb	-AP	0
	0	0	0	0	0	0

pour les variations de stocks : ≯ engagements ou ¾ avoirs : + ; ≯ avoirs ou ¾ engagement

²B. et s.n.f. = biens et services non facteurs.

Annexe n° 3: Schéma des flux économiques et financiers-illustration de l'approche fiscale de la balance des paiements

	Comptes nationaux	Adm. publiques	Secteur privé	Secteur bancaire	Reste du monde	Σ
Revenu national disponible brut ¹	-RNDB	T]	RNDBp]			0
Consommation	C	T -Cg -Ig	-Cp Sp			0
Investissement brut	1	−lg ′	−Ip ′			0
Exportations (b. et s.n.f.) ²	X				-X	0
Importations (b. et s.n.f.)	-M				M	0
Services facteurs (net)	RNF				-RNF	0
Transferts (net)	TRN				-TRN	0
Solde des opérations non financières		Sg – Ig	Sp – Ip	= - (X	(– M + RNF + TRN)	0
Financement extérieur :						
Investissements directs			IDE		-IDE	0
Capitaux à moyen et long termes (ne	t)	ΔKMg	ΔKMp		$-\Delta KM$	0
Capitaux à court terme (net)		ΔKCg	ΔKCp		−∆KC	0
Allégement de la dette		∆ADg	ΔADp		-∆AD	0
Variation des avoirs extérieurs nets				−∆AEN	ΔAEN	0
Financement intérieur :						_
Crédit intérieur		$\Delta CIRg$	$\Delta CIRp$	-∆CIR		0
Variation de la masse monétaire			-ΔM2	ΔM2		0
Financement intérieur non bancaire		ΔFNB	−∆FNB			0
Autres postes		APg	APp	APb	-AP	0
Σ	0	0	0	0	0	0

¹Revenu national disponible brut = PIB + Services facteurs (net) + Transferts (net).

Annexe n° 4: L'agrégat M2

La monnaie est composée par l'ensemble des moyens de paiement sous forme de monnaie scripturale (dépôt à vue), fiduciaire (billets) émis et gérés par les institutions de crédit. Les agrégats monétaires permettent de mesurer la masse monétaire. Ils sont définis par les autorités monétaires, qui regroupe nt dans classes homogènes mesurables et contrôlables la monnaie et ses substituts proches.

Nous intéressons à l'agrégat M2:

M2=M1+ quasi monnaie

Avec:

- **▲ M1**= monnaie fiduciaire + monnaie scripturale ;
- **4 Quasi monnaie :** dépôts à terme + dépôts d'épargne + certificats de dépôts +avoirs en devises ou en dinars convertibles.

²B. et s.n.f. = biens et services non facteurs.

Table des matières

Introduction Générale	1
Chapitre 1:Fondements théoriques de la soutenabilité budgétaire	4
Introduction	5
Section 1 : Concepts de base	5
I- Politique budgétaire	5
1- Définition	6
2- Les objectifs de la politique budgétaire	6
3- Types de la politique budgétaire	6
3-1 Politique budgétaire restrictive (appelé également rigueur budgétaire)	7
3-1 Politique budgétaire expansionniste (politique de relance)	7
4- Orientation de la politique budgétaire	7
II- Ajustement budgétaire et viabilité économique	8
III- Politique de dépenses	
1- Gestion des finances publiques	10
2- Élaboration d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme « CDMT »	10
Section 2 : Aperçu théorique sur le budget, solde budgétaire, déficit budgétaire e	
financement	11
I- Notions théoriques et concepts clés sur le budget, sa composition, son processus	
1- Définition du budget	
2- Structure du budget	12
3- Le processus budgétaire (Elaboration)	14
3-1 Etape 01 : Préparation du budget de l'Etat	14
3-2 Etape 02 : L'exécution du budget de l'Etat	15
3-3 Etape 03 : Contrôle d'exécution du budget de l'Etat	15

4- Classification du budget	15
5- Solde budgétaire, Déficit budgétaire et son financement	15
5-1 Notions de solde budgétaire « SB »	16
5-2 Déficit budgétaire	16
5-2-1 Définition	16
5-2-2 Sa classification	17
5-3 Son Financement	17
Section 3 : Conduite de la politique budgétaire en Algérie	18
I- L'économie planifiée « 1962-1982 »	18
1- 1962-1979	18
2- Le plan quadriennal 1970-1973	19
3- Plan Quadriennal 1974-1977	20
4- 1980-1982	20
II- Programme d'ajustement structurel et passage à l'économie de marché 1990-199	721
III- Période de stabilisation conjoncturelle et de réalisation de l'équilibre néconomique 1999-2001	
IV- Plan de Soutien à la Croissance Economique 2001-2014	22
V- De 2014 à ce jour	23
Conclusion	24
Chapitre 2: Élaboration d'un cadre budgétaire de moyen	terme
(Medium Term Fiscal Framework « MTFF »)	25
Introduction	26
Section 1 : Analyse du contexte économique Algérien	27
I- Une comparaison entre l'Algérie et les pays arabes exportateurs de pétrole	27
II- Principaux indicateurs macro-économiques	29
1- Croissance économique	29
2- La balance des paiements	32
3- La masse monétaire	33

III- Indicateurs budgétaires (Finances publiques)	34
1- Situation de déficit budgétaire fin Mars 2019, fin Mars 2020	34
2- Situation de déficit budgétaire de 2014 à 2019	34
Section 2 : Présentation du « MTFF »	38
I- Definition de Medium-Term Fiscal Framework « MTFF »	38
II- Objectif	39
III- Rôle	39
IV- Procédures d'élaboration d'un MTFF	40
1- Approche par l'absorption de la balance des paiements	40
2- Approche fiscale de la balance des paiements ou approche épargne-investiss de la balance des paiements	
3- Approche monétaire de la balance des paiements	41
V- Elaboration d'un MTFF	42
1- Secteur réel	45
3- Secteur des finances publiques	46
4- Secteur externe	48
5- Secteur monétaire	50
Section 3 : Quelle règle budgétaire pour une soutenabilité budgétaire en Algérie	52
I- Les défis des politiques macroéconomiques dans les pays exportateurs de pétrole	52
1- Caractéristiques des économies riches en hydrocarbures	52
II- Règles fiscales	57
1- Règle de répartition des recettes	60
1-1 Présentation du modèle de la règle de répartition des recettes	60
1-2 Avantages et inconvénient	60
1-3 Recommandation	
2- Règle des dépenses	62
2-1 Présentation de la règle de dépenses	62

Annovos	74
Références Bibliographiques	70
Conclusion Générale	67
Conclusion	66
3-2 Avantages et inconvénients	65
3-1 Présentation des règles d'équilibre budgétaire	64
3- Règles d'équilibre budgétaire	64
2-3 Recommandation	64
2-3 Avantages et inconvénients	63